

Étude réalisée par Gérard Bonnefon

LE BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Observations et propositions

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS P. 24

1. POURQUOI ET COMMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI FONT-ILS DU BÉNÉVOLAT ? P. 26

2. PARCOURS DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENGAGÉS DANS LE BÉNÉVOLAT P. 36

3. LA PLACE DU BÉNÉVOLAT LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI P. 52

4. REGARDS DES ASSOCIATIONS ET DES SYNDICATS SUR LE BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI P. 56

5. ASPECTS DU BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI P. 60

6. PERSPECTIVES DE RECHERCHE P. 62

7. PROPOSITIONS P. 64

8. ANNEXES P. 68
- TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIE
- COMITÉ DE PILOTAGE
- REMERCIEMENTS

AVANT-PROPOS

Les responsables de Solidarités Nouvelles face au Chômage et de France Bénévolat ont décidé de mener une étude afin de mieux comprendre, pourquoi et comment des demandeurs d'emploi s'engagent (ou ne s'engagent pas) dans le bénévolat, quels sont les effets de cet engagement et quelles conclusions et propositions, le cas échéant, en déduire. Cette initiative fait suite aux observations réalisées dans le réseau des deux associations, puisqu'un nombre non négligeable de demandeurs d'emploi poursuit ou commence un bénévolat. Pour France Bénévolat le phénomène est bien repérable :

- 2004 : 11 090 personnes reçues dont 1 991 chômeurs (18 %)
- 2005 : 11 348 personnes reçues dont 2 262 chômeurs (20 %)
- 2006 : 11 423 personnes reçues dont 2 501 chômeurs (22 %)

Ces chiffres confirment les données statistiques de l'INSEE (2002) qui recensait 20 % de chômeurs déclarant pratiquer un bénévolat.

L'étude *Le Bénévolat des demandeurs d'emploi* poursuit la réflexion déjà menée par divers auteurs [1] et plus particulièrement :

- *Chômeurs et bénévoles. Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif,* de Marie-Françoise Loubet-Grosjean,
- *Le bénévolat : un espace de reconnaissance pour les demandeurs d'emploi,* d'Evelyne Saint-Martin,
- *Le bénévolat, facteur de retour à l'emploi,* de Dominique Thierry.

L'hypothèse de travail s'est construite à partir de la conception que le bénévolat, en tant qu'activité sociétale non similaire au travail possède, en tant que tel, des qualités spécifiques qui ont des effets sur celles et ceux qui le pratiquent.

1 - *Marie-Françoise Loubet-Grosjean,* Chômeurs et bénévoles Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France, *Editions l'Harmattan, Paris, 2005.*

Elise Faligant, Demandeur d'emploi et bénévolat : l'activité choisie dans une période d'inactivité contrainte, *mémoire pour l'obtention du diplôme de conseiller en ESF (session 2006).*

Evelyne Saint-Martin, Le bénévolat : un espace de reconnaissance pour les demandeurs d'emploi, *Novembre 2006, Secours Catholique/Unité de Management Associatif de l'ADEMA/Ecole des Mines (Badge en Management associatif) session 2006.*

Dominique Thierry, vice-Président de France Bénévolat, communication Le bénévolat, facteur de retour à l'emploi ! *lors du Colloque européen du CEV le 23 mars 2007.*

L'hypothèse

Le bénévolat permet aux demandeurs d'emploi de mieux faire face au chômage, en raison de sa spécificité : l'échange réciproque, l'utilité sociale et le souci de l'autre. Il est une autre manière de « faire société ». Ainsi, le bénévolat est un espace potentiel dans lequel peuvent s'entretenir des compétences, s'effectuer divers apprentissages et se renouer un lien social. Il déconditionne, autant que possible, des préoccupations liées à la recherche d'emploi et il aide les personnes à se maintenir dans une dynamique positive pour la recherche d'un emploi. En ces termes, il apporte une contribution pour aller vers l'emploi.

La réalisation de l'étude a mobilisé 220 demandeurs d'emploi, sous la forme d'entretiens individuels approfondis, d'enquêtes participatives ou de questionnaires, des partenaires associatifs accompagnant des demandeurs d'emploi, des cadres et animateurs de structures accueillant les chômeurs, des responsables syndicaux, des professionnels chargés du recrutement, des collaborateurs de l'ANPE, deux centres de formation et des personnes qualifiées dans le domaine de la santé, etc. Ils ont été sollicités de septembre 2006 à juillet 2007.

Cette brochure reprend et développe les principaux points de l'étude[2] :

1. **POURQUOI ET COMMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI FONT-ILS DU BÉNÉVOLAT ?**
2. **PARCOURS DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENGAGÉS DANS LE BÉNÉVOLAT**
3. **LA PLACE DU BÉNÉVOLAT LORS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI**
4. **REGARDS DES ASSOCIATIONS ET DES SYNDICATS SUR LE BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI**
5. **ASPECTS DU BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI**
6. **PERSPECTIVES DE RECHERCHE**
7. **PROPOSITIONS**
8. **ANNEXE : TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIE**

2 - *L'étude* Le bénévolat des demandeurs d'emploi *et* Histoires au chômage *peuvent être communiquées en s'adressant à Solidarités Nouvelles face au Chômage et à France Bénévolat. La publication d'un ouvrage est envisagée d'ici la fin de l'année 2008.*

1 POURQUOI ET COMMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI FONT-ILS DU BÉNÉVOLAT ?

Les enquêtes auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi

Des entretiens à partir d'une grille ouverte ont été réalisés auprès de 113 demandeurs d'emploi rencontrés dans trois agences ANPE, tandis que 30 personnes accompagnées par SNC répondaient à un questionnaire anonyme et que 56 demandeurs d'emploi instruisaient un autre questionnaire anonyme qui a été traité par Adecco. L'étude quantitative a été engagée sur un total de 199 personnes, en tenant compte que ces trois populations ne présentent pas des caractéristiques identiques, tant du point de vue de la situation géographique que de la catégorie socioprofessionnelle. Mais la principale limite résulte du nombre restreint de demandeurs d'emploi interrogés faisant du bénévolat, soit 67 personnes. Ce faible échantillon réduit les possibilités du traitement statistique, surtout dans le cas où l'on souhaiterait croiser les critères d'analyse. En tenant compte de ces réserves, il est possible de tirer des conclusions de l'ensemble des informations recueillies auprès des trois échantillons.

Les deux enquêtes ANPE, SNC et l'étude Adecco ont permis de dégager des caractéristiques du bénévolat des demandeurs d'emploi. Les données portent sur 67 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat, sur un total général de 199 demandeurs d'emploi [3] :

- 27 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat rencontrés dans les trois agences ANPE,
- 16 « accompagnés » par SNC faisant du bénévolat,
- 24 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat (étude Adecco).

Présentation

Les demandeurs d'emploi mettent en place diverses modalités pour s'adapter à la vie au chômage et retrouver un emploi. Les activités sociétales leur permettent, autant que possible, de mieux résister aux effets déstructurant du chômage : solitude, anxiété, sensation d'être inutile à la société, manque d'argent, perte de confiance en soi et dans les autres…

3 - *Sauf indications précisées dans les résumés de présentation.*

Que font les demandeurs d'emploi ?

Les entretiens réalisés dans les trois agences ANPE auprès de 113 personnes en recherche d'emploi montrent la diversité des investissements :

LES ACTIVITÉS SOCIÉTALES [4]

Tâches domestiques	**102**	**(90 %)**
Rencontres amicales	**97**	**(86 %)**
Pratiques sportives *	**78**	**(69 %)**
S'occuper des proches	**59**	**(52 %)**
Cinéma (minimum une fois/mois)	**49**	**(43 %)**
Pratiques culturelles **	**48**	**(42 %)**
Bibliothèque (minimum une fois/semaine)	**38**	**(34 %)**
S'occuper des enfants	**37**	**(33 %)**
Bénévolat	**27**	**(24 %)**
Militantisme	**11**	**(10 %)**

L'observation montre qu'en dehors des tâches domestiques, les trois principales activités qui emportent l'adhésion sont les rencontres amicales (86 %), les pratiques sportives (69 %) et s'occuper des proches (52 %). Le bénévolat (24 %) arrive juste avant le militantisme (10 %) qui prend place en dernière position. Le taux de bénévolat qui est de 24 % est au-dessus de celui relevé par l'INSEE en 2002, soit 20 %. Il est à remarquer une appréciable participation aux activités culturelles (42 %), la fréquentation des salles de cinéma (43 %) ainsi qu'à celle des bibliothèques (34 %).

Quels sont les buts des activités sociétales ?

Sur les 113 demandeurs d'emploi, 58 d'entre eux ont commenté leurs réponses. A partir de leurs propos des mots clefs ont été dégagés qui ont permis de préciser les buts recherchés :

BUTS DES ACTIVITÉS SOCIÉTALES [5] *Nota : plusieurs réponses possibles*

Mieux-être	**48 mentions**
Nouer des relations	**21 mentions**
Aide à la recherche d'emploi	**8 mentions**
Acquisition de connaissances	**5 mentions**
Etre utile	**4 mentions**
Ouvrir des perspectives	**1 mention**

Les demandeurs d'emploi interrogés recherchent un « mieux-être » et à « nouer des relations ». L'aspect « être utile » est très peu mentionné et l'aide pour la recherche d'emploi est évoquée très secondairement.

4 - *Nota : les demandeurs d'emploi ont été sollicités pour donner une réponse à chaque proposition. Les centres d'intérêt ont été arrêtés après les premiers entretiens avec des demandeurs d'emploi.*
** Souvent une fois par semaine, mais les fréquences peuvent aller de tous les jours à deux à trois fois par semaine. Des demandeurs d'emploi font de la marche autant par économie que pour se maintenir en bonne forme et se détendre.*
*** Base minimum une fois par mois, avec des fréquences allant de plusieurs fois par semaine à plus ou moins une fois par mois.*

5 - *Nota : une mention équivaut à un terme ou à un ensemble de termes précisant l'idée du demandeur d'emploi. Le repérage a également été établi de manière à pouvoir le mettre en correspondance avec les buts du bénévolat.*

Quels sont les buts du bénévolat pour les demandeurs d'emploi ?

Les 27 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat rencontrés dans les trois agences ANPE ont précisé les buts de leur bénévolat :

BUTS DU BÉNÉVOLAT [6]

Mieux-être	**17 mentions**
Etre utile	**15 mentions**
Nouer des relations	**10 mentions**
Aide à la recherche d'emploi	**8 mentions**
Non lié à la recherche d'emploi	**8 mentions**
Ouvrir des perspectives	**5 mentions**
Acquisition de connaissances	**3 mentions**
Don/partage/échange	**2 mentions**

Les demandeurs d'emploi placent en premiers : « être mieux », « être utile », « nouer des relations ». La comparaison avec les autres activités sociétales montre que le bénévolat est l'espace privilégié pour « être utile aux autres et à la société » et aussi trouver un « bien être ».

Que font-ils ?

Les demandeurs d'emploi faisant du bénévolat assurent pour plus des deux tiers des responsabilités (direction, administration, encadrement, animation et formation) : 70,75 %. Ils s'investissent principalement dans le domaine social et humanitaire : 46 %, dans la culture et les loisirs : 24,25 %, l'éducation et l'animation : 13,50 %, puis le sport : 6,75 % [7]. Ils s'impliquent pour un peu moins des deux tiers de deux heures à plus de cinq heures par semaine : 62,50 %.

Qui sont-ils ?

Les femmes constituent 55 % des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat. Les personnes séparées ou divorcées, et à un moindre degré, les personnes mariées sont les plus actives en terme de bénévolat. Elles représentent respectivement 21,50 % et 37,50 % des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat. Leur taux de bénévolat est le plus élevé avec 44 % et de 38,75 %, alors que le taux moyen de bénévolat est de 30,25 % [8].

Les demandeurs d'emploi âgés de 46 ans à plus de 55 ans sont les plus impliqués dans le bénévolat. Ils représentent 55,25 % des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat et leur taux de bénévolat est de 57 %. Les moins de 30 ans ne sont que très faiblement impliqués dans le bénévolat. Ils représentent seulement 7,50 % des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat et leur taux de bénévolat est de 21,75 %.

6 - *Nota : les demandeurs d'emploi exprimaient librement leurs attentes à propos du bénévolat, après l'instruction du questionnaire participatif. La première question : pourquoi faîtes-vous du bénévolat ? Ensuite des précisions étaient sollicitées pour mieux dégager les buts qu'ils assignaient à leur bénévolat.*

7 - *Pour mémoire, les statistiques nationales (INSEE 2005) indiquent que le bénévolat se répartit ainsi : le sport : 29%, la culture et les loisirs : 28%, action sociale, santé et humanitaire : 23%, l'éducation, la formation, l'insertion : 4%, in Bénévoles Vos droits, Les dispositions les plus récentes, Editions 2007, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.*

8 - *Seules les données ANPE et Adecco ont été prises en compte (les réponses n'étaient pas exploitables pour SNC). Le taux de bénévolat est déterminé par le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi faisant du bénévolat et le nombre total de demandeurs d'emploi et cela par catégorie.*

Le bénévolat est pratiqué par les titulaires du BAC (niveau) et par celles et ceux qui ont fait des études supérieures. Ils représentent 85 % des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat. Le taux de bénévolat des bacheliers (ou ayant le niveau du BAC) est le plus élevé : 53,25 % suivi des titulaires d'un BAC + 4/6 : 39,50 %. Les non-diplômés ne font que très faiblement du bénévolat (une seule personne).
Les catégories cadres, professions intermédiaires et employés font du bénévolat. Les cadres et les professions intermédiaires représentent 51 % des bénévoles faisant du bénévolat et les employés 43 %. Le taux de bénévolat des professions intermédiaires est le plus élevé : 45,25 %. Seulement deux ouvriers demandeurs d'emploi font du bénévolat.

Durée du chômage et bénévolat

Le bénévolat est surtout pratiqué après la première année de chômage. Le taux de bénévolat des demandeurs d'emploi de plus d'un an est très élevé (48,75 %) et il est de plus du double de celui de moins d'un an (22,50 %)[9].
L'enquête dans les trois agences ANPE montre que les bénéficiaires du RMI et de l'ASS s'impliquent fortement dans le bénévolat, ainsi que ceux qui bénéficient d'allocations chômage supérieures à 1 500 Euros. La stabilité financière est un élément non négligeable pour la pratique du bénévolat. Le bénévolat s'accroît avec le niveau des ressources.

Ils continuent ou ils commencent un bénévolat

Le parcours de 68 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat, (agences ANPE, entretiens individuels, questionnaires accompagnés de SNC) indique que 47 % d'entre eux continuent leur bénévolat et 53 % le commencent.
Il est à noter que 77,75 % des demandeurs d'emploi qui commencent un bénévolat s'impliquent dans celui-ci après la première année de chômage.

Le cap de la première année

Après une année de chômage, la proportion des demandeurs d'emploi faisant du bénévolat est très importante. Ils ont effectué des réaménagements, dont l'engagement dans un bénévolat, pour mieux résister aux effets du chômage et se maintenir dans une dynamique positive pour retrouver un emploi. Ils peuvent également se lancer dans des formations, des stages, une reprise des études, l'intensification d'activités culturelles ou/et sportives, etc. Il faut « bouger » quelque chose. Le déplacement des intérêts a pour but d'être mieux à même de « rebondir ». Il est important de préciser que des relations stables et satisfaisantes sur les plans affectif, familial, amical, relationnel contribuent à faire face au chômage. Elles sont décisives pour traverser une période incertaine où les personnes sont saisies par le doute et l'inquiétude.

9 - *Nota : Les demandeurs d'emploi faisant du bénévolat ont connu plus souvent le chômage que ceux qui ne font pas de bénévolat. Les demandeurs d'emploi qui sont au chômage pour la troisième fois font nettement moins de bénévolat et cette attitude s'accentue à la quatrième période de chômage.*
Ces deux constats ont été établis uniquement à partir des données traitées par Adecco (soit 24 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat).

Le bénévolat au chômage

L'enquête dans les trois agences ANPE montre que les demandeurs d'emploi, faisant du bénévolat, sont impliqués dans des activités plutôt culturelles et ils s'occupent plus de leurs proches et de leurs enfants que les autres demandeurs d'emploi. Ils suivent, en proportion, plus de formations que ceux qui ne font pas de bénévolat : 41 % contre 35 %. Ils travaillent, en proportion, plus (intérim, CDD, etc.) que ceux qui ne font pas de bénévolat : 37 % contre 28 %. Ils sont plus accompagnés que ceux qui ne font pas de bénévolat : 29,50 % contre 19,75 %. L'enquête SNC indique une situation comparable dans le domaine de l'activité professionnelle, avec 56 % d'accompagnés faisant du bénévolat ayant assuré des missions d'intérim et/ou des CDD, contre 21,50 % pour ceux qui ne font pas de bénévolat.

L'enquête dans les trois agences ANPE montre que les demandeurs d'emploi faisant du bénévolat font mieux face au chômage que ceux qui ne font pas de bénévolat : 44 % souffrent de la solitude, contre 51 % ; 22 % ont l'impression de ne plus être utile à la société, contre 38,50 % ; 33 % estiment avoir moins de relations sociales, contre 42 %, 30 % ont moins d'activités, contre 44 % ; 15 % n'organisent pas très bien leur journée, contre 24,50 % ; 15 % ont des difficultés relationnelles, contre 28 %.
Mais, ils ressentent comme les autres le manque d'argent 81 %, contre 79 % et ils souffrent autant et même plus que les autres : 48 %, contre 43 %. La durée du chômage est une explication à cette souffrance, malgré l'indéniable volonté d'être actif et de faire face au mieux à la situation. Peut-être, ces demandeurs d'emploi, expriment-ils plus facilement la souffrance et les difficultés ressenties ? Pour vivre au chômage, il est nécessaire de procéder à des remaniements continuels pour se maintenir en posture dynamique.

Le bénévolat joue t-il un rôle dans le retour à l'emploi ?

La prudence s'impose en raison du faible nombre de demandeurs d'emploi de l'échantillon [10]. Les données recueillies par Adecco [11] montrent que la réussite pour le retour à l'emploi s'élève en nombre à 9 personnes (37,50 %) pour les bénévoles et à 7 personnes (21,90 %) pour les non-bénévoles. Le bénévolat aurait donc une incidence plutôt favorable pour le retour à l'emploi, mais il n'est probablement pas le seul élément devant être pris en compte. Les activités sociétales, les études, les formations, les stages, la situation personnelle et relationnelle, le marché de l'emploi, etc. jouent également un rôle. Des études complémentaires sont indispensables, elles devront porter sur un nombre beaucoup plus important de demandeurs d'emploi.

En regard de l'ensemble des données, il est possible de penser que le bénévolat a un effet positif, surtout indirect sur le retour à l'emploi. Mais les conditions de l'enquête ne permettent pas de conclure de manière suffisamment probante sur ce point.

10 - *Nota : les données collectées par Adecco concernent seulement 24 demandeurs d'emploi faisant du bénévolat.*

11 - *Nota : Adecco a été chargé de mesurer les effets du bénévolat sur le retour à l'emploi, en comparant deux échantillons : demandeurs d'emploi faisant du bénévolat et demandeurs d'emploi ne faisant pas de bénévolat.*

Pourquoi ne font-ils plus de bénévolat ?

Les données collectées auprès des 113 demandeurs d'emploi dans les trois agences ANPE et les 30 questionnaires des « accompagnés » par SNC ont servi de base de travail pour étudier l'arrêt du bénévolat. Seulement 9 demandeurs d'emploi ont arrêté leur bénévolat en raison du chômage. Ils cessent leur engagement bénévole, le suspendent, ou le réduisent très sensiblement, en avançant les motifs suivants : la priorité au retour à l'emploi, le manque de temps, la non-disponibilité due à la préoccupation du retour à l'emploi. Des personnes font état de déception lors leur bénévolat, ce qui ne les a pas incités à poursuivre. Ces personnes pensent que leur bénévolat ne les aide pas dans leur recherche d'emploi, alors que celles qui commencent un bénévolat exposent des arguments inverses.

Pourquoi ne font-ils pas de bénévolat ?

Lors de l'enquête dans une agence ANPE, surtout fréquentée par le cadre, 30 demandeurs d'emploi ont accepté d'expliquer pourquoi ils ne faisaient pas de bénévolat.

LES MOTIFS DE LA NON-IMPLICATION DANS LE BÉNÉVOLAT

Priorité à la recherche d'emploi	**16**
Manque de temps	**6**
Pas une aide à la recherche d'emploi	**1**
Pas ou faible culture du bénévolat	**3**
Manque de disponibilité	**1**
TOTAL	**27**

AUTRES RÉPONSES

Favorable au bénévolat et prêt à s'engager : 2
Le bénévolat en tant que stage : 1

Le bénévolat n'est majoritairement pas perçu comme une aide pouvant contribuer à la recherche d'emploi et au retour à l'emploi. Ces demandeurs d'emploi sont nombreux à avoir pensé ou songé à faire du bénévolat, mais très peu d'entre eux envisagent de s'y investir réellement. Le bénévolat est perçu globalement comme étant positif, mais il est ressenti comme étant une gêne pour rechercher un emploi. Seules deux personnes sont prêtes à s'engager dans un bénévolat. Elles ont déjà eu une implication et affirment que le bénévolat est un apport pour faire face au chômage.

Des modalités d'entrée dans le bénévolat

L'étude des parcours des demandeurs d'emploi, rencontrés lors d'entretiens individuels et dans les trois agences ANPE, a permis de dégager trois grandes

modalités du bénévolat et une autre plus circonstancielle. D'une manière générale, il n'y a pas un parcours, mais des parcours au chômage qui ne se ressemblent pas, tant ils sont liés à la personnalité de chaque demandeur d'emploi, à la qualité des relations avec l'environnement proche (conjoint, enfants, amis), aux conditions du départ de l'entreprise, à la manière de s'organiser quotidiennement, etc.

LA CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF POUR FAIRE FACE AU CHÔMAGE

Au moyen du bénévolat, les demandeurs d'emploi mettent en place un dispositif qui va leur permettre de vivre au chômage, tout en poursuivant leur recherche d'emploi. Il est un élément parmi d'autres activités sociétales : sportives, culturelles, etc. dont le but principal est de demeurer actif et ouvert sur le monde. Le bénévolat favorise le souci de l'autre, l'utilité sociale, l'échange réciproque, l'inscription dans un projet et les relations avec les autres. Mais pour s'engager dans un bénévolat, il faut avoir conservé un regard positif sur les autres et la société et être prêt à s'agréger à un collectif.

LE BÉNÉVOLAT EN TANT QU'EXPÉRIENCE PRATIQUE OUVRANT SUR UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Des personnes, mobilisées par leur projet professionnel, s'investissent dans un bénévolat qui aura une fonction de stage pratique et/ou de préformation. Elles s'éprouvent en situation concrète. Il fera office de passerelle vers un emploi ou sera une préparation pour accéder à un cycle de formation professionnelle.

La détermination des personnes, qui sont ou ont été sans emploi, était bien perceptible lors des entretiens. Le projet professionnel mis en place est l'aboutissement d'une recherche personnelle, qui s'appuie sur la diversité des expériences antérieures et le désir de s'engager dans une voie professionnelle plus satisfaisante. Le bénévolat permet de s'éprouver en situation et de disposer d'une expérience pratique préalable. Il sera ultérieurement valorisé auprès d'un employeur ou d'un Centre de formation. L'engagement dans de tels parcours représente un pari sur l'avenir et il ne sera gagné qu'une fois le contrat de travail obtenu ou quand l'intégration dans un centre de formation sera effective. Les proches jouent un rôle d'appui important quand le doute ou le découragement survient. Le chemin emprunté, même choisi, n'est pas le plus simple, en raison de l'inquiétude permanente concernant l'issue du parcours et la pression économique quotidienne due à la baisse des ressources. De tels projets peuvent se construire à condition de rencontrer des responsables associatifs suffisamment ouverts pour recevoir des personnes sans-emploi qui préparent leur avenir professionnel.

LE BÉNÉVOLAT UNE TRANSITION EXPLICITE (OU NON) VERS LA RETRAITE

Des demandeurs d'emploi ayant franchi la cinquantaine et surtout ceux proches de la retraite éprouvent de très grandes difficultés à retrouver un emploi. Ils mettent en place diverses modalités, dont le bénévolat, pour vivre au chômage. Un double

processus est repérable, avec d'un côté la recherche de l'emploi et de l'autre la préparation à la sortie de la vie active. Le bénévolat pratiqué a toute chance de se substituer au travail, par une activité choisie qui peut éventuellement se prolonger le moment de la retraite venue. La proximité de la retraite n'incite guère à la recherche d'un emploi, surtout dans une société qui met délibérément à l'écart les salariés les plus âgés (expérimentés) avec une facilité déconcertante. Toutefois, les personnes sans emploi rencontrées, lors des entretiens, voulaient toutes retrouver un emploi et pas une seule d'entre-elles n'a mentionné la proximité de la retraite !
Les témoignages recueillis ont montré que les personnes ne veulent pas arrêter leur activité professionnelle. A aucun moment, cette perspective n'a été exprimée, mais une organisation se met en place, déjà pour faire face au chômage et continuer, sans illusion, à rechercher un emploi, puis non formulée, une transition s'amorce vers la retraite. Le lieu des entretiens - l'agence ANPE - n'invitait probablement pas à aborder le sujet, ou encore les personnes ne voulaient pas en parler.
Si le retour à l'emploi est toujours préférable, la proximité de la retraite est un réel handicap pour la recherche d'un emploi. Face aux difficultés, le bénévolat joue un rôle positif d'attente de l'emploi ou de la retraite, en maintenant la socialisation, en procurant une inestimable sensation d'utilité sociale et en préservant la santé mentale et physique des personnes.

Une hypothèse peut être soutenue : le bénévolat participe du processus du deuil de l'emploi, en même temps qu'il assure une continuité d'activités jusqu'à la retraite. Ainsi, il évite la « mort sociale ». Les activités pratiquées doivent être suffisamment gratifiantes : bénévolat, entraide de proximité, activités collectives, garde des petits-enfants,… le tout pouvant former un ensemble. Pour certaines personnes, le bénévolat comble un immense vide ressenti après l'arrêt (parfois brutal) de l'activité professionnelle

Ces demandeurs d'emploi, plus ou moins proches de la retraite, recherchent d'autres investissements valorisants. Ils ne veulent plus que les réponses négatives et les non-réponses à leurs candidatures scandent leur journée et leur semaine.
Etre sans emploi et dépendre pour ses ressources de la société peut être ressenti comme un échec, surtout quand les personnes ont travaillé toute leur vie et que soudainement, proches du terme de leur parcours professionnel, elles sont licenciées. Dans cet entre-deux, où elles sont en mal d'une activité professionnelle, mais où elles demeurent actives par le bénévolat, les personnes donnent du sens à leur vie. L'entrée dans la retraite leur donnera un vrai statut et leur permettra d'être libérées de l'étrange sensation d'être active dans une « inactivité forcée ».
La meilleure réponse demeure le recrutement des salariés ayant franchi la cinquantaine et au-delà, mais faute de réponse positive de la société, les demandeurs d'emploi, qu'ils se déclarent ou non dispensés de la recherche d'un emploi, trouveront toujours une réponse qui leur permettra de se projeter dans l'avenir et de continuer à vivre !

LE BÉNÉVOLAT, UNE THÉRAPEUTIQUE SOCIALE

Le bénévolat peut être une indication thérapeutique pour des demandeurs d'emploi repliés sur eux-mêmes, n'ayant pas ou peu de relations sociales et qui « perdent pied ». Si les traitements prescrits par les médecins peuvent être une réponse pour soigner des états dépressifs, l'anxiété ou l'angoisse, les relations sociales sont également une bonne indication.
Seules des relations réciproques confiantes peuvent déclencher un tel processus chez des demandeurs d'emploi qui vivent mal leur situation et qui ressentent le monde extérieur comme étant peu accueillant, voire un danger. Pour aller vers les autres, il a fallu que l'accueil ou l'accompagnement soit suffisamment satisfaisant pour que les personnes soient en capacité d'écouter une proposition, puis d'y donner une suite favorable. Elles redécouvrent qu'elles existent dans le regard des autres, par leur présence et les services qu'elles assurent. Le déplacement d'intérêt qu'elles n'ont pu effectuer elles-mêmes étant trop submergées par leurs problèmes, un tiers les a aidées à le réaliser. L'espace du bénévolat est une « autre scène », un lieu sans danger, où les personnes vont pouvoir se retrouver et être de nouveau des acteurs sociaux et non des personnes réduites à leur seule difficulté. Pour proposer un bénévolat, ponctuel ou non, à des demandeurs d'emploi en souffrance psychique, il faut avoir préalablement noué des relations confiantes, puis disposer d'un réseau pouvant les recevoir et les accompagner, comme tout autre bénévole et non comme des « cas particuliers » ce qui aurait des effets inverses à ceux recherchés.

CONCLUSION

Que le bénévolat soit continué ou nouvellement pratiqué, un constat s'impose : les motivations premières sont la recherche du lien social et d'être utile à la société. Le bénévolat permet de retrouver le plaisir d'entreprendre, de prendre part à des réflexions et des actions, d'intégrer un collectif, de partager des discussions et des « pauses café ». D'autres effets bénéfiques sont repérables, puisque le bénévolat contribue au soulagement des diverses souffrances ou troubles psychiques et physiques, à l'installation des repères temporels, au déconditionnement, autant que possible, de la vie au chômage et sous certaines conditions, il a une fonction de préformation ou d'expériences pratiques.

Les demandeurs d'emploi qui poursuivent leur bénévolat sont, a priori, dans une meilleure posture pour faire face au chômage puisqu'ils maintiennent leurs centres d'intérêts. La continuité du bénévolat représente un rempart qui protège du vide qui résulte de l'absence de l'activité professionnelle. Celles et ceux qui décident de s'engager dans un bénévolat pour mieux faire face au chômage, s'y impliquent majoritairement après la première année de chômage. L'engagement se réalise au moment où l'adversité se fait plus particulièrement sentir. Il faut procéder à des

remaniements dans l'organisation de sa vie et de sa recherche d'emploi.
Le bénévolat ne dynamise pas, à lui seul, la recherche d'emploi, pas plus qu'il n'a d'effets, à lui seul, sur le retour à l'emploi, même si le bénévolat a d'indéniables effets positifs et qu'il représente un véritable appui pour les personnes.
De nombreux facteurs influent sur le retour à l'emploi : le premier d'entre eux est le déficit d'emploi salarié, que les demandeurs d'emploi ne peuvent pas résoudre, puis des facteurs plus personnels jouent un rôle important : les relations affectives, les amis, le réseau relationnel, les activités sociétales et des projets (études, stages, formations…), le « deuil » réalisé (ou non) de son ancien emploi et des responsabilités assurées, les conditions de la séparation : licenciement collectif ou individuel, démission, transaction. D'autres facteurs, dont certains sont discriminatoires, jouent un rôle lors des recrutements : l'âge, la nationalité, la couleur de la peau, le sexe, les études, le quartier, le passé professionnel, la présentation, l'expression orale, etc.

Le bénévolat, en privilégiant la coopération, le souci de l'autre, l'utilité sociale et la confiance, porte d'autres manières d'être et de faire qui ont une fonction réparatrice. Les sensations positives qui sont dues au plaisir et aux réussites dans le bénévolat, redonnent de l'énergie.

Le bénévolat peut avoir une fonction de stage pratique ou encore de préformation. Ces possibilités sont repérables quand un projet professionnel se dessine ou est en préparation active. Les bénévoles, inscrits dans ce type de processus, sont déjà dans une démarche professionnelle et préparent leur avenir. Cette dynamique n'est possible qu'à la condition d'avoir préalablement trouvé sa voie et de s'être donné les moyens de concrétiser son projet.
D'une manière générale, plusieurs modalités sont repérables, pour faire face au chômage et se mobiliser pour l'emploi :

- **Les activités sociétales pour demeurer actif, avoir des relations, se déconditionner de la recherche d'emploi et organiser ses journées.**
- **Le bénévolat pour retrouver ou maintenir des liens sociaux et se sentir utile, pour être mieux et restaurer la confiance en soi et dans les autres.**
- **Le bénévolat en tant que moyen de préformation ou de préparation pratique vers l'emploi.**
- **Le bénévolat et les activités sociétales forment une trame qui structure la vie au chômage.**

2 PARCOURS DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENGAGÉS DANS LE BÉNÉVOLAT

Les neuf récits présentés font parti des « Histoires au chômage » qui rassemblent les entretiens réalisés auprès de 27 demandeurs d'emploi rencontrés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ». Les entretiens ont été réalisés du mois de septembre 2006 au mois de mai 2007 auprès de personnes résidant, très majoritairement, en zone urbaine. La demande d'entretien portait sur les activités sociétales au chômage et plus particulièrement sur le bénévolat. A partir de ce point de départ, les personnes avaient toute liberté pour évoquer leur parcours au chômage. Les textes ont été rédigés par l'auteur, puis validés par les personnes qui avaient toute possibilité de supprimer des passages ou d'apporter des compléments à leurs propos. L'anonymat des personnes a été préservé.

Le bénévolat un moyen de rencontre et de découverte

AICHA, 35 ANS, s'est récemment installée avec sa famille (une fille âgée de treize ans) dans une grande ville en région, en raison de la nouvelle destination professionnelle de son conjoint. Venant de Paris, elle s'est retrouvée sans emploi, dans une ville qu'elle ne connaissait pas. En même temps qu'elle recherche un emploi, elle a pris contact avec la permanence d'accueil de France Bénévolat dans le but prioritaire d'avoir des relations sociales.

Aicha est d'origine tunisienne. Elle a vécu sa petite enfance avec son père, ouvrier dans une scierie, sa mère et ses deux frères dans un bidonville installé dans une forêt, où se trouvaient rassemblées, en ce début des années soixante-dix, diverses nationalités : portugais, espagnols, italiens, tunisiens, algériens, marocains. Le plan de résorption des bidonvilles (les années soixante-dix) conduit la famille dans un petit village, où elle habite dans une maison de style « garde-barrière ».
Après des études générales jusqu'en troisième, Aicha prépare et obtient un BEP sanitaire et social. Elle est admise, après sa réussite au concours, dans un centre de formation de soins infirmiers pour préparer la profession d'aide soignante.
Pendant dix années, elle travaille dans une Maison de retraite, avant de démissionner de la Fonction publique, puis d'entreprendre des études (DUT animation socioculturelle) financées par un petit capital personnel et l'aide de sa mère. Son mémoire de fin d'étude traite de « La stratégie d'intégration de la deuxième génération maghrébine ». Elle travaille, pendant dix-huit mois, pour deux organismes de formation, en tant que formatrice et animatrice des modules sur la personne âgée destinés aux auxiliaires de vie et aux assistantes de vie.

Installée, depuis le printemps 2006, dans cette grande ville, Aicha, après un entretien avec une bénévole de l'antenne locale de France Bénévolat, se présente, puis est

admise dans un CADA où elle va assurer un bénévolat d'environ dix heures par semaine d'initiation linguistique pour des réfugiés kosovars, tchétchènes et arméniens. Aicha a mis en place une stratégie d'intégration sociale au moyen du bénévolat, en même temps qu'elle se mobilisait pour trouver un emploi. Son engagement bénévole au CADA lui a fait du bien, car elle s'est sentie utile et elle a trouvé sa place dans l'équipe. Le bénévolat a été un point d'appui pendant sa période de chômage et sa recherche d'emploi. La conseillère ANPE n'a fait aucun commentaire sur son engagement bénévole regrettant seulement que vu son profil professionnel, elle ne trouve pas plus rapidement du travail.
En octobre 2006, Aicha a retrouvé un poste de formatrice, à mi-temps choisi, dans le domaine de la gériatrie et de l'aide à la personne. Elle prépare une licence de gérontologie par correspondance et ne dispose plus d'un temps suffisant pour un engagement bénévole. Elle conserve des relations avec ses collègues du CADA.
Aicha participe à la soirée mensuelle d'un café « Repères » où avec une quarantaine d'auditeurs de l'émission de France Inter « Là-bas si j'y suis », elle rêve et pense un monde plus solidaire et fraternel.

Le bénévolat pour être utile et avoir un but

CÉLINE, 44 ANS, mariée, trois enfants, a quitté la France après le BAC pour aller vivre aux Pays-Bas. Installée dans une petite ville proche d'Amsterdam, elle va vivre pendant quinze ans dans ce pays, où elle va exercer la profession de bibliothécaire. Elle a suivi pendant trois années, en cours du soir, des études pour être professeur de français au Pays-Bas. Céline est bilingue français/néerlandais et maîtrise l'anglais. De retour en France, en août 2002, la famille s'installe dans une grande agglomération. Céline recherche un emploi, puis décide finalement de s'occuper de ses enfants. Elle va devenir mère au foyer pendant deux années.

En septembre 2004, Céline rejoint l'équipe locale de France Bénévolat, où elle est chargée, six heures par semaine, du suivi des annonces sur Internet et des courriers électroniques. Elle participe également à l'accueil et à l'orientation des bénévoles. A ce moment, Céline n'avait jamais été impliquée dans un bénévolat. Personne dans sa famille ne pratiquait le bénévolat.
Céline s'est engagée pour sortir de chez elle et rencontrer des gens, « avoir un but » et « me sentir utile ». Elle apporte à France Bénévolat ses compétences en informatique acquises dans ses précédentes fonctions de bibliothécaire. Elle suit une formation sur « le droit des étrangers » organisée pour les accueillants qui ont reçu pendant plusieurs mois un afflux de « sans papiers » qui, faisant cas d'une rumeur, espéraient être régularisés s'ils avaient une pratique bénévole associative à faire valoir.

Après une année de recherche d'emploi, Céline retrouve du travail en tant que télé conseillère, en intérim, puis elle obtient un CDI. Elle est responsable du plateau néerlandais de VPC. Elle a poursuivi son activité à France Bénévolat pendant quatre mois, afin d'assurer la transition avec la nouvelle responsable du site internet.

Céline pense que « le bénévolat permet de se remettre dans le « bain » et on redevient actif. » N'ayant jamais eu de pression financière à subir, en raison des ressources suffisantes de son mari, elle a pu adopter une posture d'attente active et mieux maîtriser son retour à l'emploi. Elle souligne que « ce n'est pas parce que je faisais du bénévolat que j'ai eu ce travail. Le bénévolat m'a seulement aidée à me remettre dans la vie active ».
En recherche d'emploi, dès septembre 2004, elle est passée par des périodes de découragement avec l'impression « de ne jamais pouvoir un jour retrouver un emploi ». Elle a ressenti l'anxiété de l'attente sans fin et l'agacement de dépendre des autres. Céline voulait retrouver un emploi « être indépendante et avoir des ressources ». L'ANPE ne lui a été d'aucune aide. Ayant vécu quinze ans à l'étranger, elle n'a reçu aucune allocation ASSEDIC et elle était dépourvue de droits sociaux.

Un bénévolat de conviction et pour aller mieux

FRANCIS, 54 ANS, marié, un enfant, a une longue et riche carrière professionnelle qu'il a commencée en 1973 dans un laboratoire, après l'obtention d'une licence de biologie. Il va travailler six années dans ce secteur d'activités avant de le délaisser pour reprendre des études universitaires qui se concluent, en 1984, par l'obtention du diplôme de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il commence une nouvelle carrière en tant que cadre de direction dans les services commerciaux (vente, marketing) d'une société de distribution de textile, puis d'une société d'agroalimentaire. Ce parcours d'une dizaine d'années est interrompu brutalement, par un licenciement, en raison d'une cession/absorption de la société. En désaccord, Francis négocie une transaction avec son employeur. Il ressent alors une très grande déception et nourrit du ressentiment à l'égard d'employeurs pour qui les salariés ne sont qu'une masse de manœuvre : « Plus on s'engage, plus on tombe de haut » et ce souvenir très pénible est toujours présent.

Pendant une année, il recherche d'une manière erratique un nouveau poste, une attitude qui n'est que la traduction de son mal être : « Je broyais du noir » et Francis n'arrivait pas à se mobiliser pour un retour à l'emploi.
En 1996, le maire d'une ville lui confie une mission, qui va durer cinq ans, afin de trouver des solutions pour la reconversion industrielle d'un site pollué par une usine de

fibrociments (amiante). Le travail réalisé est apprécié des autorités municipales.
En 2002, après une nouvelle année de recherche d'emploi, Francis trouve, en région, un poste de responsable commercial dans une entreprise de consommables pour l'automobile, mais il ne se plaît guère dans cet emploi, où il ne dispose pas d'un espace professionnel satisfaisant. Un licenciement collectif, suite à la fermeture de l'entreprise, va « mal » régler le problème. En juin 2004, Francis doit rechercher de nouveau du travail.

En janvier 2005, Francis s'inscrit dans une société de portage. Après avoir fait valider ses compétences dans le domaine des achats, de la vente, du marketing et de la formation, il est habilité à rechercher des missions en tant que salarié. Il réalise quelques missions, mais la compétition est rude. Il constate que l'expérience professionnelle est peu reconnue et une fois le cap des 50 ans franchi le retour à l'emploi est sérieusement compromis.
Pendant cette période de recherche d'emploi et de missions, Francis a décidé de s'engager dans le bénévolat pour « se rendre utile et ne pas retomber dans une morosité que j'avais déjà connue. » Il souhaite apporter son énergie à « une organisation ayant le souci des plus pauvres, des plus humbles, de ceux qui souffrent, de tous ceux qui ont une vie plus dure que la mienne. » Il adresse sa candidature à la Direction des Ressources Humaines de cinq associations investies dans l'action humanitaire ou sociale. Il ne reçoit qu'une seule réponse positive : le Secours Catholique. Après avoir interrogé d'une manière répétée les autres associations sur leur non réponse et finalement leur refus, il en tire une conclusion simple : « Les bénévoles qui veulent s'investir une ou deux journées ne répondent pas aux besoins de ces associations. »
Francis est recruté en tant que bénévole, deux jours par semaine, au siège de l'association. Il assure une mission de collecte des données, concernant les aides financières attribuées par le siège aux délégations. L'objectif est de disposer d'une photographie la plus précise possible des financements accordés et ultérieurement d'en faire l'analyse.
Pour Francis, le bénévolat est positif, puisqu'il permet « de ne pas déprimer, de connaître des gens, d'échanger, de ne plus être dans une confrontation directe avec la recherche d'emploi et d'ignorer le problème - du moins essayer - pour mieux le résoudre ou le dominer ». Depuis qu'il est actif Francis « va mieux » et il retire des satisfactions qui se répercutent dans sa vie personnelle et familiale. Il n'a pas pensé son engagement dans une stratégie de retour à l'emploi. Un ami lui a souligné que « le bénévolat peut aider à élargir son réseau de relations, mais je ne suis pas venu dans cette association dans ce but ». Francis demeure ferme sur son engagement : « La société ne veut pas de moi, les pauvres voudront de moi ».

Pendant sa période de pleine activité professionnelle, Francis n'avait pas participé à des actions à caractère humanitaire ou social. Il n'était impliqué que dans une

association de radio amateurs et une autre de philatélie. Dans sa famille seule sa mère était bénévole au Secours Catholique, où elle assurait un vestiaire et une permanence juridique.
Francis est inscrit à l'ANPE et a signé un PARE. Il est reçu en moyenne une fois par trimestre par un conseiller. Il a effectué un bilan des compétences dont la conclusion le fait maintenant sourire, après l'avoir agacé, puisqu'il est compétent pour assurer « des responsabilités commerciales. » Et puis la menace constante : « Attention, si vous ne venez pas, vous serez radié » lui donne l'impression d'être traité « comme un paria ». Après l'avoir informé de son bénévolat, un conseiller lui a rétorqué « au lieu de vous occuper des autres, vous feriez mieux de rechercher du travail ». Francis est encore scandalisé que l'on puisse tenir de tels propos à un demandeur d'emploi : « Ce ne sont pas des conseillers qui reçoivent des demandeurs d'emploi, mais des agents qui reçoivent des usagers ». Il critique les pratiques de l'ANPE qui gère des dossiers en oubliant les personnes. Il souhaite que les demandeurs d'emploi soient regroupés en petits groupes de même niveau, afin de permettre la dynamisation de la recherche de chacun. A propos du bénévolat, il recommande de ne surtout pas l'institutionnaliser pour les demandeurs d'emploi : « Cela serait une très grave erreur car la notion de don ne serait plus au premier rang ». Le bénévolat permet « d'être mieux dans sa tête » et cela est bénéfique pour la recherche d'emploi. Quand on est en capacité de le faire, « la mention d'un engagement bénévole dans son CV est positive, mais lors des entretiens, le candidat ne doit répondre qu'aux questions qu'on lui pose ».

Le chômage fait peur. Francis a constaté que « des amis se sont éloignés » et « quand on est coupé du monde du travail, on a moins de choses à raconter ». Le fait que « je ne retrouve pas d'emploi devient pénible pour eux » et « certains me trouvaient paresseux ». Les actifs et les sans-emploi sont « dans le même système solaire, mais sur des planètes différentes ».

Préparer l'avenir au moyen du bénévolat

MAUD, 29 ANS, célibataire, est titulaire d'une maîtrise de biologie et d'un diplôme de management des risques professionnels et de l'environnement. En mai 2002, elle intègre, dans le cadre d'un CDD de cinq ans (dispositif « emplois jeunes »), un syndicat professionnel où elle est chargée de développer l'hygiène et la sécurité. Le poste qu'elle occupe n'allant pas être pérennisé, Maud démissionne en mai 2006. Elle est recrutée en CDI dans un parc où elle est chargée de la prévention des risques professionnels dans deux hôtels. Elle s'interroge de plus en plus sur ses choix professionnels et lassée d'un travail « trop technique » et d'un rôle de « tampon » entre

la direction et les salariés, elle fait mettre un terme à sa période d'essai, en accord avec son employeur, pour se lancer dans un nouveau projet professionnel.
En août 2006, Maud s'inscrit à l'ANPE, bénéficie d'un PARE et des allocations ASSEDIC pour deux années. Pendant deux mois, elle travaille sur son bilan des compétences qui valide son choix : devenir conseillère professionnelle. Elle met en place une stratégie pour concrétiser son projet.
Pour s'inscrire dans le cursus de formation continue sur la méthodologie de « l'évaluation et du bilan des compétences », il est obligatoire d'effectuer des stages pratiques. Maud décide de rechercher des lieux où elle pourra se former concrètement à l'accompagnement de demandeurs d'emploi et ainsi être en bonne posture pour présenter sa candidature.
Elle trouve trois bénévolats, qui font office de stages pratiques et lui permettent de se préparer à la conduite d'entretiens individuels, à l'animation d'un espace de paroles (MIRP) et à l'accompagnement de demandeurs d'emploi (SNC). Maud a prévu de suivre un cursus au CNAM pour obtenir le diplôme de psychologie du travail. Le conseiller ANPE, lors des rencontres mensuelles, a validé l'ensemble de son projet professionnel.

Maud s'est engagée dans une démarche volontaire : « J'ai quitté un CDI pour concrétiser un nouveau projet professionnel », un choix soutenu par ses proches. Elle espère un retour à l'emploi avant deux ans. Elle pense avoir « fait le bon choix », mais elle est inquiète. Certains jours, elle préférerait être au travail. Maud a également décidé de se présenter au concours de l'ANPE pour le recrutement des conseillers à l'emploi.

Le bénévolat un point d'appui pour construire une nouvelle carrière professionnelle

VANESSA, 42 ANS, deux enfants, divorcée, a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans, en aidant ses parents à tenir un commerce de droguerie, de produits d'entretien et de parfumerie, sur les marchés, le samedi et le dimanche. Ce travail traduisait avant tout la solidarité familiale et la rémunération n'était pas l'aspect déterminant de cette participation. En même temps, elle poursuit ses études qui vont se conclure, en 1984, par l'obtention du BTS « action commerciale ». Pendant cette période de formation initiale, Vanessa assure, avec une rémunération, pendant une année scolaire, l'aide aux devoirs auprès d'enfants. Du côté des engagements, elle effectue un rapide passage, à 14 ans, dans un mouvement politique de jeunesse (MJC) qu'elle trouve peu intéressant et uniquement cantonné dans l'organisation de soirées festives.
En 1987, Vanessa est recrutée par une enseigne prestigieuse. Elle accède très rapidement au statut de cadre. A 25 ans, chef de rayon, elle assure la responsabilité

et l'animation d'une équipe de 20 personnes. En 1991, Vanessa demande un congé parental (neuf mois) pour élever son premier enfant. Au terme de son congé, elle retrouve son poste, mais travailler le samedi et en soirée lui pose des problèmes d'organisation puisqu'elle assure complètement la prise en charge de la vie familiale. Elle accepte, non sans regret, de renoncer à une activité professionnelle qui lui apportait de grandes satisfactions. En 1993, elle démissionne de son emploi pour devenir femme au foyer. La DRH regrette son départ, tant elle voyait Vanessa « faire une belle carrière professionnelle ».

Mère d'un deuxième enfant, Vanessa se consacre complètement, dans un premier temps, à son activité familiale. Mais, elle sent que cela ne correspond pas à son souhait, ni à sa culture tournée vers le travail. Vanessa ne reste pas inactive et en fin d'année 1993, l'APEC lui recommande de préparer une maîtrise de gestion, en une année dans le cadre de la formation continue. Elle est admise dans le cursus, mais elle renonce après trois mois de cours, tant les charges familiales, qu'elle assume seule, l'empêchent de consacrer un temps suffisant à ses études. Vanessa se sent alors perdue et déprimée.
En 1999, Vanessa se relance dans le même projet. Elle a conservé le bénéfice de sa première admission en maîtrise. Cette année se conclut par une réussite complète. Vanessa ne va plus s'arrêter et devient titulaire, en 2001, d'un DESS « conseil études et formation ».
En 2002, elle reprend, de nouveau, une activité professionnelle de formatrice dans un « cours privé » où elle prépare des jeunes au BTS. Peu satisfaite du projet de l'entreprise, qui regarde plus son chiffre d'affaires que la pédagogie et les résultats aux examens, elle démissionne et travaille à son domicile à la réalisation d'un guide « Vie privée - vie de famille ». Le projet n'aboutit pas.

En 2003, Vanessa, de nouveau femme au foyer, rejoint l'Amicale des anciens élèves de son lycée dont l'objet est le loisir. Là, elle retrouve d'anciens camarades et une amie l'invite à prendre un contact avec le Secours Catholique pour proposer ses services en tant que bénévole de l'antenne d'accueil des personnes en recherche d'emploi. Cette invitation rencontre le désir d'implication de Vanessa qui avait déjà voulu faire du bénévolat : des maraudes en ville ou participer à l'activité d'une épicerie sociale, mais cet élan avait été stoppé puisque l'association pressentie l'avait invitée à faire du triage de fruits. Néanmoins ses convictions sont bien installées puisque Vanessa pense : « On ne peut pas prétendre être un pays développé, si l'on accepte qu'une partie de la population vive dans le plus grand dénuement. » Elle cherche une implication et un investissement.
Elle prend contact avec l'association Retravailler qui l'invite à réaliser un bilan de compétences pour se relancer professionnellement. La rencontre avec la psychologue va permettre d'aborder beaucoup plus des problèmes personnels que

professionnels. La conclusion confirme l'orientation dans le domaine du conseil et de la formation.
En 2005, Vanessa se sépare de son conjoint. Elle devient bénévole au Secours Catholique après un entretien avec deux responsables de l'antenne emploi. Pendant deux jours par semaine (soit 12h/15h hebdomadaires), « accueillante », elle reçoit, conseille et accompagne des personnes éloignées de l'emploi. Elle participe à la commission locale d'insertion du Conseil général. Elle se trouve immédiatement à l'aise et Vanessa raconte : « Je me suis épanouie, tout cela me plaisait énormément. Les personnes en recherche d'emploi étaient vraiment mobilisées pour trouver un poste. Elles voulaient vraiment s'en sortir ».
Tout en étant bénévole, Vanessa continue à rechercher un emploi. Elle postule sur un poste de coordinatrice dans un dispositif commun à l'ANPE et au Conseil général, où sa candidature n'est pas retenue, mais ses qualités professionnelles sont appréciées puisqu'une offre lui est faite de devenir Conseiller en insertion professionnelle (CDD à l'ANPE). Après un entretien, où elle parle de son bénévolat, elle est embauchée.

Vanessa pense qu'elle a eu de la chance, puisque le bénévolat lui a permis de traduire concrètement ses compétences acquises lors des formations et des diverses pratiques antérieures, puis de retrouver du travail dans le domaine de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. Elle s'est trouvée à la conjonction d'un projet professionnel et d'une offre bénévole complètement adaptée à ses compétences et qui l'ont placée dans une posture dynamique pour rechercher un emploi. Elle raconte avec enthousiasme cette période très importante dans son parcours : « L'environnement était positif, l'état d'esprit généreux et bienveillant. Je me suis trouvée dans une excellente situation pour avancer, acquérir de la confiance. En effet, cette expérience a été très efficace pour rebondir professionnellement mais aussi personnellement grâce à l'accueil particulièrement chaleureux des deux responsables et de l'ensemble de l'équipe des salariés et des bénévoles ». Vanessa prépare actuellement le concours de conseiller ANPE. Elle souligne que « m'occuper des autres m'a aidée ».

« Etre attendu quelque part… »

Depuis seize mois, **CAMÉLIA (28 ANS),** roumaine, mariée, sans enfant, est en recherche d'emploi. Après l'obtention du bac comptabilité, elle a suivi des études de psychologie en Roumanie. Elle recherche actuellement un poste d'aide comptable. Arrivée en France en 2000, Camélia est engagée dans un processus de naturalisation. Son mari, roumain est boulanger de formation. Il est actuellement au chômage.
Dès son arrivée en France, Camélia cherche à s'intégrer. Elle suit des cours intensifs

de français, tout en poursuivant par correspondance ses études de psychologie. Elle parle plusieurs langues : le roumain, le français, l'anglais… Pour gagner sa vie, elle travaille en tant que jeune fille au pair. A partir de 2002, mariée, elle va suivre son conjoint qui travaille successivement dans plusieurs villes de France. A chaque fois, Camélia recherche un emploi. Elle exercera, pendant quatre ans, le métier d'employée chargée du réassortiment en grande surface, puis celui d'aide cuisinière dans un restaurant. En raison d'une allergie aux produits d'entretien et de l'impossibilité d'un reclassement dans l'entreprise, elle est licenciée. La situation devient très difficile pour le couple, puisque le mari de Camélia après un CDD de magasinier d'un an recherche un nouvel emploi.

Inscrite à l'ANPE, depuis décembre 2005, Camélia bénéficie d'allocations chômage. Elle constate après plusieurs mois de recherche infructueuse : « Même si on accepte tout, on ne trouve pas de travail. Je postule sur des postes d'employée de rayons, de caissière, etc., je ne suis jamais convoquée pour des entretiens. Je ne reçois même pas de lettre de refus. En une année, je n'ai reçu que dix réponses, toutes négatives par courrier. » Camélia très anxieuse prend des calmants.
L'ANPE lui a proposé de suivre un atelier « objectif projet » pendant trois mois afin de soutenir sa recherche d'emploi. Camélia pense n'avoir reçu aucune aide lors de cet accompagnement.

En février 2006, elle prend contact avec une association locale de chômeurs (MNCP) pour suivre des cours d'informatique. Au début, Camélia est prudente : « Que font tous ces gens ? Est-ce qu'ils peuvent faire quelque chose pour moi ? » Elle observe que l'ambiance est détendue : « J'ai rencontré des gens comme moi et j'ai établi des relations. Je ne me sentais plus seule. On m'a expliqué comment rédiger un CV. J'ai découvert que je disposais de droits. L'association propose des rencontres, des fêtes, des concerts et j'y vais avec mon mari. Je partage à la maison tout ce que je découvre. J'apprends. » Camélia découvre le bénévolat et adhère à l'association.
En mai 2006, elle devient bénévole du Secours Catholique local, pour se « sentir utile. » Quand on est au chômage, « le temps passe et on se sent inutile, sans aucune reconnaissance. J'ai commencé à croire ce que disait l'ANPE que je n'avais aucune compétence. Je me croyais bonne à rien ! »
Camélia obtient de l'ANPE d'effectuer, au Secours Catholique, une évaluation en milieu professionnel en tant que secrétaire comptable. Elle assure ensuite bénévolement un remplacement de secrétariat de quinze jours, puis elle aide à l'exécution de diverses tâches de comptabilité, deux jours par semaine. Elle entre en formation bureautique/comptabilité à l'AFPA pendant quatre mois. Après une évaluation des capacités professionnelles (mention très bien) elle reçoit une attestation.
Camélia participe toujours aux activités de l'association de chômeurs, plus particulièrement à la commission de défense des droits. Elle continue son bénévolat de secrétariat

comptabilité, trois journées par semaine afin de maintenir ses acquis de la formation AFPA. Camélia pense que c'est grâce au bénévolat qu'elle en est arrivée à ce nouveau positionnement professionnel et les deux associations l'ont soutenue dans la redécouverte de ses compétences et dans la construction de son projet. Le soutien de son conjoint a été également important.

Pour Camélia le bénévolat correspond à un « besoin d'être attendu quelque part et il est valorisant de constater que des personnes souhaitent bénéficier de mes compétences. Il permet de relever des défis personnels et professionnels. Et le soir à la maison, je peux parler de mes activités et pas seulement de mon chômage. Je rencontre des personnes qui ne sont pas des chômeurs. Le bénévolat me permet de préparer mon avenir et de retrouver une identité. »

Et puis la situation se dénoue…, après de nombreux mois de doute !

RAPHAËL, 44 ANS, célibataire, sans enfant, exerce la profession de formateur. Fils d'instituteur, il suit un parcours scolaire sans problème qui le mène successivement au BAC sciences sociales et économie (1983), à une licence de droit, puis à une maîtrise et un DEA de sciences politique (1989). Il se lance dans une thèse de troisième cycle et devient chargé de TD à la Faculté. Entre temps, il effectue son service militaire (12 mois) dans un régiment d'infanterie. Pendant six années, il a milité à la LCR et à l'UNEF ID.

Après deux années, son contrat de chargé de TD n'est pas renouvelé et sa thèse n'avance guère. En 1995, Raphaël se retrouve sans travail et s'inscrit à l'ANPE. Il bénéficie pendant 2 ans des allocations versées par l'ASSEDIC. Pendant les premiers mois, « je refusais de voir que je ne finirai pas ma thèse, je n'arrivais plus à travailler. » Raphaël se replie sur lui-même : « Je ne donnais plus de nouvelles à mes amis. Je ressentais leurs messages comme un harcèlement. Je n'avais qu'une envie : rester dans mon coin. » Ainsi, il se coupe de toute relation et peu à peu il va s'enfoncer dans un épisode dépressif qui va durer un an : « Je ne voyais que le mauvais côté des choses et je vivais très mal. » Il suit une psychothérapie et prend des antidépresseurs pour se dégager de cette situation. Raphaël se souvient : « La prise de cachets m'inquiétait et j'ai cessé d'en consommer dès que j'ai eu des relations sociales. »
En 1997, un stage de quatre mois de recherche d'emploi, organisé par l'ANPE, va lui permettre d'avoir de nouveau des relations avec le monde extérieur. Pourtant, Raphaël va aux premières séances sans enthousiasme et adopte une posture défensive avant de se détendre. L'intégration dans le groupe de quinze personnes, deux

à trois jours par semaine, va se révéler très bénéfique : « Dès la première semaine, de retour chez moi, j'étais mieux et de passer des journées avec d'autres personnes dans ma situation a eu des effets positifs. » Dans le groupe, « nous mettions en valeur les qualités de chacun, au début cela me semblait abstrait, sans intérêt, avant que je perçoive que cela nous valorisait, nous faisait du bien. Cette expérience a été salvatrice, elle m'a réveillé. » Un des objectifs du stage était de trouver un stage en entreprise et Raphaël avait très peur de prospecter et lors des entretiens, il se trouvait peu convaincant. Mais, « il fallait que je me sorte de cette situation. J'ai rencontré des gens qui avaient des expériences diverses et qui m'ont aidé à me rendre compte que je pouvais faire tout autre chose que ce que j'avais fait précédemment. Si j'aimais l'enseignement, il n'y avait pas que l'Université et le système scolaire pour enseigner. J'ai été interpellé et remis en question. Il fallait que je passe à autre chose. » La fin du stage est délicate à négocier puisque chacun des participants va perdre le soutien du groupe. Raphaël va vivre difficilement cette perte et son passage en ASS. Sa situation financière devient encore plus difficile : « On franchit un cap de plus, on a l'impression d'être enfoncé et une question revient : est ce que je vais m'en sortir ? »

L'été 1997 fut très difficile, mais Raphaël commence à aller mieux et il trouve de l'énergie pour rejoindre une association locale de chômeurs (MNCP) sur les conseils d'un membre du groupe ANPE. Il prend un contact avec cette association forte d'une centaine de membres, qui fait vivre cette idée : « Les chômeurs s'aident eux-mêmes en aidant les autres. » Elle propose un appui pour les démarches administratives, une aide à la rédaction des CV et des lettres de motivation. Raphaël rencontre des personnes en grande difficulté : personnes pauvres, précaires, sans papiers… et il observe que « comparé à d'autres mon malheur n'était pas le pire. » Il met ses compétences juridiques et rédactionnelles au service de l'association.
Trois mois après son adhésion, les fondateurs lui proposent de prendre le relais et d'assurer la présidence de l'association. Raphaël accepte. Il découvre un monde en souffrance : femmes seules avec des enfants, jeunes sans qualification… Il apprend à présenter l'objet de l'association, à soutenir des projets, à négocier des conventions et des financements etc. auprès de la Mairie, du Conseil général et de divers partenaires. Ainsi, les personnes au RMI vont bénéficier d'un service d'insertion auprès de la commune, car il ne faut pas qu'elles s'installent dans leur situation. Il participe à la mise en place, par l'association, de stages de six mois recevant quinze personnes très éloignées de l'emploi, dont plus de la moitié n'avait jamais travaillé. La finalité des stages était le retour à l'emploi, mais au terme des six mois peu trouvaient un emploi : sur trois promotions de quinze stagiaires, seulement deux avaient trouvé un emploi (les plus qualifiés). Il fallait expliquer alors aux financeurs que le retour à l'emploi était très difficile pour les personnes les plus éloignées de l'emploi « qui étaient coupées de toutes relations sociales, qui avaient intériorisé l'échec, qui avaient peur de travailler. » A chaque fois, il était nécessaire d'effectuer

un bilan qualitatif et montrer le parcours effectué sur le plan social. Raphaël découvre que « des femmes qui bénéficient du RMI, de l'aide aux parents isolés, d'allocations familiales ne peuvent pas retravailler du jour au lendemain, sans préparation, sans réponse adaptée à leur situation personnelle. » Des cours d'alphabétisation, de français langue étrangère et d'informatique sont également organisés. Une dizaine de formateurs en CES et CEC assure les formations.

L'association reçoit tout le monde, sans rendez-vous, sans manière et l'accueil est déterminant pour ensuite penser avec la personne une suite : préparer une recherche d'emploi, régler des problèmes de logement, de papiers, etc. Et les services sociaux sont sollicités car ils maîtrisent les procédures d'aide et les règlementations.

Raphaël constate : « Voir du monde tous les jours me faisait du bien », il apporte également sa contribution financière à l'association et découvre le travail social. Sa recherche d'emploi est décevante : « Après le stage ANPE, 99 % de mes courriers sont restés sans réponse et le reste étaient des réponses négatives. J'ai été convoqué trois fois pour des entretiens, sans résultat. »

En 1998, la situation se débloque, quand il effectue un remplacement de juriste dans un centre de formation, qui va l'amener à son intégration, à temps plein, dans l'équipe des formateurs. Curieusement, il n'avait pas de stratégie de retour à l'emploi, en s'engageant dans l'association, puis en assurant sa présidence. A un moment, il a constaté qu'une possibilité professionnelle était envisageable.

Raphaël souligne : « Quand on est au chômage, il ne faut pas hésiter à faire du bénévolat. Il permet de maintenir et de diversifier des contacts, de rencontrer des gens. Si je n'avais pas eu cette expérience dans l'association de chômeurs, jamais je n'aurais eu les capacités d'exercer les missions du formateur. J'avais une formation universitaire, l'expérience de l'enseignement, j'ai appris l'accompagnement des personnes en difficulté. Tout cela m'a mis en situation de partager le projet pédagogique du centre de formation et de prendre en compte l'expérience des candidats et des élèves. J'ai découvert l'éducation populaire et l'économie solidaire ».

Un coup de main et le souci des autres

SIMON, 51 ANS, divorcé, deux enfants, a suivi dans un cours privé une formation en mécanique générale qui s'est conclue, en 1973, par l'obtention du BEP. Pendant ces études, il a suivi plusieurs formations de secourisme et de surveillant de baignade. Il est titulaire du Brevet de Secourisme du Travail.

Dès 1973, il est recruté en tant qu'ouvrier d'entretien dans une entreprise de fabrication de tuyaux. Puis, il effectue son service militaire dans la marine, en tant que quartier maître et mécanicien sur un bateau de débarquement de chars. Ensuite, de 1976 à 2003, il exerce sans discontinuité divers métiers : ouvrier d'entretien dans un

garage, chef de chantier, conseiller en assurance vie, chauffeur de taxi, dépanneur de flipper, chauffeur-livreur…
En 2003, un licenciement économique le précipite dans le chômage. Il bénéficie d'un PARE (trois ans). Il recherche un emploi et assure des missions d'intérim en tant que chauffeur-livreur. Victime d'un grave accident cardiaque, il est en arrêt maladie pendant deux années. En juin 2006, il peut de nouveau rechercher un emploi, mais le contexte de sa vie personnelle a changé puisque, dès la sortie de la maison de repos, le divorce avec son épouse est prononcé.
En octobre 2006, il demande de l'aide à l'ANPE afin de se remobiliser pour trouver un emploi. Il tient à la conseillère un langage très ferme : « Je suis un jeune chômeur. Vous attendez que je sois devenu alcoolique et sous les ponts pour vous occupez de moi ! » Elle invite Simon à prendre contact avec l'association locale de chômeurs (MNCP).

L'association le dirige sur un stage d'aide à la recherche d'emploi et de définition de son projet professionnel. Muni d'un CV valorisant ses compétences de chauffeur livreur, Simon se lance activement dans la recherche d'un emploi. A l'association, il apprend à se servir d'un ordinateur et à adresser des candidatures spontanées et à répondre aux annonces. Il regarde les offres d'intérim.
Simon participe, en tant que bénévole, à la vie associative en donnant, si nécessaire, un coup de main en cuisine. Il a participé à la préparation du repas de Noël et du Réveillon. Dernièrement, il a remplacé une personne malade en cuisine : « C'est dans mon tempérament de donner un coup de main. J'ai fait les paquets cadeaux pour le Noël des enfants, un après-midi, avec ma fille… et puis, si je n'avais pas été là quelqu'un d'autre l'aurait fait, mais ils peuvent compter sur moi ! » Simon n'a jamais été syndiqué, mais il défile tous les 1er mai avec ses amis et dès qu'il estime qu'il faut soutenir une cause, il répond présent. « Mes deux références sont Coluche et l'abbé Pierre. » Il ne veut pas se lancer dans le bénévolat, car il sait qu'il va s'engager à 100 % et « cela risque de me détourner de ma recherche d'emploi, alors je reste en dehors, hormis les coups de main. » Avant d'être au chômage, Simon participait ponctuellement, à l'invitation de sa fille, aux activités du Resto du cœur. Quand ses enfants étaient en âge scolaire, il a assuré des responsabilités dans un club de basket et dans le cadre des parents d'élèves, il a animé l'atelier d'activités manuelles.

Ecrivain public bénévole

Un petit bâtiment de briques rouges accueille les associations. En ce premier samedi matin d'un automne ensoleillé, l'activité est calme et seuls quelques rares éclats de voix viennent troubler la tranquillité des bénévoles travaillant pour leur association. Les écrivains publics bénévoles sont installés au premier étage, dans un modeste

bureau. Ils assurent une mission de service public, gratuitement, en direction de personnes maîtrisant mal ou peu le français, éprouvant des difficultés de lecture ou d'écriture, ou ayant diverses difficultés pour effectuer des démarches administratives. Ce samedi matin, **DOMINIQUE** écoute longuement et patiemment, un visiteur qui lui parle de sa détresse, après un divorce qui l'a profondément blessé, auquel s'ajoutent des complications administratives qu'il n'arrive pas à régler, tant il est perdu dans sa vie. Aucune lettre de réclamation ne sera rédigée par Dominique qui propose la consultation d'un conseiller juridique pour étudier le volumineux dossier administratif. Il prend de la distance pour ne pas être aspiré par le désarroi du visiteur qui lui remet beaucoup plus qu'un dossier en lui confiant son désespoir.
La consultation s'achève, la séparation n'en finit plus, comme si un nouvel abandon se rejouait, en cet instant. Dominique s'octroie une pause et va fumer une cigarette dehors, sur le trottoir, avant de passer à autre chose.

Sans emploi depuis six ans, Dominique, cadre supérieur du secteur culturel, s'est construit une nouvelle vie et depuis septembre 2004 : il est écrivain public bénévole. Il s'investit avec conviction dans ce bénévolat au service de personnes souvent en situation difficile. Il raconte toute l'importance du don de soi, dans une société qui ne cesse de promouvoir l'individualisme, la consommation et la concurrence. Ce bénévolat régulier donne du sens à sa vie : « Je me valorise et j'ai un rôle social, tout cela à partir de mon expérience et de mes acquis. Ma situation de chômeur m'a permis d'apprendre l'humilité. Quand on est plus rien, il faut savoir regarder ceux qui sont encore moins : quand je me regarde je me désole, quand je me compare : je me console. La compassion rend humble ». Cependant, si cet engagement lui permet d'être apprécié et l'inscrit dans une dynamique positive, il éprouve des difficultés à se défaire de cette identité de chômeur, alors qu'il pourrait se présenter en qualité d'écrivain public.
Les projets ne manquent pas et Dominique a élaboré un plan de développement de l'association : un site Internet au titre évocateur « L'écrivain public solidaire en ligne » où l'on trouvera des formulaires administratifs, des fiches méthodologiques, des modèles de lettres ; une coordination des écrivains publics qui réalisera des formations et des conférences ; une méthodologie de classements pour les documents des usagers.

Dominique va à l'ANPE, bien qu'il soit dispensé de rechercher un emploi. Un conseiller sensible à son engagement l'a orienté vers un projet professionnel en s'appuyant sur ses motivations et compétences dans le domaine social et également l'a invité à professionnaliser son bénévolat d'écrivain public.
Les premières pistes explorées dans le domaine de l'accompagnement d'apprentis et de jeunes en formation n'ont pas abouti. Pour consolider son CV, le conseiller ANPE invite Dominique à prendre un contact avec SNC, afin qu'il se forme à

l'accompagnement des demandeurs d'emploi. La situation est étrange, puisque le sans-emploi est invité à se doter d'une expérience d'accompagnateur auprès des sans-emploi, dans le but de se former à l'accompagnement de jeunes en formation. Le projet de Dominique est de devenir écrivain public et il souhaite « être le web master du site, organiser des formations et des conférences pour les écrivains publics. » Il sent que sa voie est de ce côté-là en concordance avec ses véritables aspirations où le souci de l'autre occupe une place importante. Le conseiller ANPE l'aide à penser des parcours : l'un en tant qu'accompagnateur de jeunes en formation, l'autre tourné vers l'activité d'écrivain public.

Dominique a travaillé pendant vingt-neuf ans dont vingt-cinq ans dans le secteur de l'animation et de la diffusion du spectacle vivant. A 50 ans, un licenciement le précipite dans le chômage. A ce moment, il ressent un soulagement, tant les conditions d'un exercice professionnel convenable n'étaient plus réunies : « Après plusieurs années de travail dans des villes éloignées de mon domicile, et de responsabilités qui ne permettaient aucune activité de loisir, j'avais envie d'être chez moi, de vivre pour moi et d'avoir du temps ». Mais, la situation allait se compliquer face au chômage qui touche, entre autres, les plus de 50 ans. Six années hors du système et très vite Dominique a eu cette sensation de faire « partie d'un autre monde », celui des chômeurs. Il se présente alors sur le plan social comme « un homme au foyer », et il pense que de nombreux hommes devront assumer, malgré eux, dans un avenir plus ou moins proche ce statut en assumant une partie des tâches ménagères pendant que leur compagne travaille.

Le temps passe et le retour à l'emploi devient de moins en moins évident. Pour faire face à la situation, Dominique doit s'organiser. Les matinées sont consacrées à la lecture de la presse, de la littérature classique ou étrangère et d'ouvrages de sciences politiques. Il pratique les arts martiaux chinois, et ses quatre séances de Taï chi chuan hebdomadaires, lui ont permis de rester en bonne forme physique, de diminuer son anxiété et de développer ses capacités de concentration. A ses yeux, la complémentarité entre ses activités intellectuelles, physiques et sociales constitue un ressort essentiel pour se doter d'une vision positive de la vie. Cela lui a permis d'acquérir un équilibre indispensable pour construire un nouveau projet professionnel.
La recherche d'emploi mobilise toute son énergie. Il entend les propos qui culpabilisent les chômeurs et les remarques qui lui font comprendre qu'il est trop âgé pour retrouver un emploi. Après les deux premières années de recherche, Dominique est moins mobilisé : « J'avais pris acte que je ne faisais plus partie, au moins pour un temps, du monde du travail. » Le soutien de son foyer a été déterminant. Il lui a apporté la sécurité affective et matérielle nécessaire pour faire face au chômage et plus particulièrement pendant la troisième année : « J'étais un peu dépressif, dans une

impasse. J'avais du ressentiment contre les politiques, les employeurs et une immense sensation d'injustice me gagnait. Je me sentais inutile. »

La crise a été dépassée, grâce à la famille et à un déménagement qui l'a conduit à trouver de nouveaux repères, de nouvelles relations.

Le bénévolat a permis à Dominique de construire un projet qui correspond à ses convictions, à ses goûts et à de réels besoins d'intérêt général. Il lui reste à franchir le cap qui lui permettra d'être écrivain public… à moins qu'il n'accompagne de jeunes apprentis.

3 LE BÉNÉVOLAT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les entretiens avec 13 professionnels de l'ANPE, deux chargés de recrutement (Adecco), ainsi que l'étude des questionnaires instruits par 69 accompagnateurs bénévoles de SNC ont permis de connaître leur perception du bénévolat des demandeurs d'emploi.

Les accompagnateurs bénévoles de SNC

Parmi les accompagnateurs de SNC qui ont répondu au questionnaire, 74 % sont favorables au bénévolat des demandeurs d'emploi et 12 % n'y sont pas favorables. Si 80 % pensent que le bénévolat contribue au retour à l'emploi, pour une légère majorité c'est surtout de manière indirecte, parce qu'il valorise la personne, lui permet de rester active et en lien avec les autres. Un peu moins nombreux sont ceux qui y voient une démarche fonctionnelle, par un lien avec le projet professionnel, des opportunités de rencontre et la possibilité d'élargir son réseau. Une majorité d'accompagnateurs ne souhaitent pas une organisation du bénévolat et mettent l'accent sur l'engagement libre et désintéressé des personnes.

Les accompagnateurs pensent que le bénévolat est positif pour les accompagnés du point de vue relationnel, de la participation à la vie de la société (« être utile »), de la constitution d'un réseau et d'un retour à des habitudes ou attitudes professionnelles. Il est un atout pour le retour à l'emploi. Mais, ils ont une tendance à être dans une logique adaptative en reliant le bénévolat à la recherche d'emploi. Il faut que le bénévolat serve à quelque chose ! Cette idée peut être explicite ou simplement affleurer dans les commentaires.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi révèle un paradoxe, puisque si le bénévolat est considéré comme étant positif, il suscite un peu d'inquiétude, car il pourrait démobiliser (voir détourner) de l'objectif prioritaire : le retour à l'emploi. Alors, la tentation existe de faire du bénévolat une pédagogie pour aller vers l'emploi. L'idée que le bénévolat pourrait avoir des effets inverses à ceux recherchés est également présente.

Du côté des conseillers de l'ANPE

Les demandeurs d'emploi parlent pas ou peu de leur bénévolat lors des entretiens avec leur conseiller à l'emploi. Ils viennent dans l'agence pour rechercher des offres, solliciter des aides et des conseils. Ils ont un seul objectif : le retour à l'emploi.

Les conseillers à l'emploi, interrogés, même quand ils ne sollicitent pas les demandeurs d'emploi sur leur bénévolat ou toute autre activité sociétale, pensent qu'il a des effets positifs directs sur les plans psychologique, relationnel et des effets

(indirects) sur le retour à l'emploi. Dans certaines situations, dont le chômage de longue durée, le bénévolat est sollicité pour mieux apprécier l'ensemble des compétences de la personne et définir avec elle un nouveau projet professionnel.
Le bénévolat (et les activités sociétales) contribue à porter un autre regard sur les personnes. Cette approche globale décentre de la préoccupation directe : le retour à l'emploi, mais pour mieux y revenir. En effet, en parlant de ses implications, de ses réussites et de ses projets, une personne se valorise et existe, d'une autre manière, dans le regard de son interlocuteur.
Le bénévolat est fondé sur la demande des personnes, alors il est opportun de repérer et d'évaluer ce qu'elles font, pourquoi et comment elles le font. Là, peut se situer la véritable demande professionnelle qui peut aboutir sur un emploi ou une formation.
Le bénévolat est apprécié de deux manières par les conseillers à l'emploi, d'abord en tant que constitutif du lien social, puis en tant que potentiel pour ouvrir des voies allant vers l'emploi [12].

Du côté d'Adecco

La réponse à l'offre de l'entreprise en sériant au plus près les qualités professionnelles et relationnelles des candidats est la mission dévolue aux agences Adecco. Le bénévolat peut s'apprécier positivement, mais à condition qu'il soit un facteur utile en réponse à une offre d'emploi. L'idée de « combattants » et de « compétiteurs » dans le domaine sportif par exemple ne peut que séduire certains employeurs quand ils recrutent des cadres. Le bénévolat, selon la culture de l'entreprise, peut être un atout ou un obstacle pour le candidat.
L'expérience bénévole doit, si elle est présentée, être en lien, d'une manière ou d'une autre, avec les missions relevant du poste à pourvoir, aux risques de desservir le candidat. Ce dernier, doit trouver la forme adaptée pour en faire un atout lors du processus de recrutement. L'aspect socialisant du bénévolat n'est pas pris en compte, ce n'est pas l'objet de la mission de recrutement, même, si le bénévolat, comme d'autres activités sociétales, joue un rôle pour échapper à la solitude et peut éventuellement être un tremplin vers l'emploi. Dans tous les cas, la démarche de recrutement est fondée sur une réponse active et pertinente à l'offre d'emploi des entreprises en sélectionnant les candidats disposant du profil professionnel attendu.[13]

12 - *Entretiens avec 13 professionnels de l'ANPE pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi »*

13 - *Entretien en agence avec deux collaborateurs Adecco pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi »*

Un bénévolat pensé pour le retour à l'emploi

Catherine Rapp, conseillère professionnelle à la MIRP Entreprise (Paris), pense que le bénévolat ne peut être qu'un élément supplémentaire aidant au retour à l'emploi. Tout ce qui détourne de l'objectif y compris un bénévolat et/ou des activités sociétales qui occuperaient une trop grande place, est à écarter. Rechercher un emploi est un travail à plein temps. Les accompagnements individuels et collectifs concourent à évaluer la situation et les moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif : le retour à l'emploi. Le bénévolat peut jouer un rôle de déconditionnement de la recherche d'emploi, mais en aucun cas il ne doit faire fonction « d'emploi de substitution » ou être une manière d'oublier la recherche d'emploi.

Le bénévolat lors du recrutement

Faut-il mentionner son bénévolat dans son CV ? Faut-il parler de son bénévolat lors des entretiens ?[14]

Lors des recrutements, l'expérience professionnelle, les compétences, les références, la manière de se présenter et d'argumenter des candidats occupent une place centrale.
L'employeur recrute, avant tout, un collaborateur pour assurer les missions relevant de sa fonction et qui pourra s'intégrer dans l'entreprise et/ou le service.
Le bénévolat peut jouer un rôle, lors du recrutement, à condition que celui-ci signale une expérience intéressante que le candidat peut mobiliser pour l'emploi et/ou une ouverture sur d'autres centres d'intérêts.
Si le bénévolat est mentionné dans un CV, le futur employeur a toute chance de solliciter des précisions sur le contenu, les modalités et le niveau d'implication. Le candidat doit préparer un solide argumentaire pour lier son bénévolat à sa recherche d'emploi. Richard Bénatouil appelle à la prudence en soulignant : « Des employeurs ou des recruteurs peuvent s'interroger sur la volonté de retour à l'emploi de la personne, face à un investissement trop important dans le bénévolat ».
Au chômage, le bénévolat va signaler, pour peu que l'employeur soit vigilant, un investissement pour s'organiser, structurer sa journée et demeurer dans une dynamique positive. La personne en recherche d'emploi a la possibilité de parler de son expérience bénévole, si elle est invitée à le faire ou si les conditions du recrutement s'y prêtent, et au lieu d'une béance qui pourrait être assimilée à de la passivité, elle est alors en mesure de présenter son bénévolat et les buts de celui-ci.
Il est possible que des compétences liées à l'activité professionnelle antérieure et/ou recherchée aient été maintenues par la pratique bénévole. Dans tous les cas, être

14 - *Argumentaires construits à la suite des entretiens avec Jérôme Mattéoli, directeur général adjoint du groupe Marie Brizard et Richard Bénatouil, consultant (retraité) en gestion des ressources humaines et accompagnateurs de chercheurs d'emploi (« à titre gratuit »). Ils ont été réalisés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».*

actif, peut apporter une valeur ajoutée, mais tout dépendra de la manière dont le candidat va présenter son parcours. Le plus important est de ne pas perdre le cap : le retour à l'emploi !

CONCLUSION

Le bénévolat contribue à faire face au chômage et à préparer le retour à l'emploi par des activités régulières, qui procurent une inestimable sensation d'utilité sociale. Il a une fonction d'auxiliaire renforçant la dynamique du demandeur d'emploi : initiative, créativité…, lui apportant des satisfactions lors des missions et lui permettant d'être bénévole parmi les autres. Du mieux-être obtenu aux compétences valorisées, le panel est large des acquis possibles au moyen du bénévolat.

4 REGARDS DES ASSOCIATIONS ET DES SYNDICATS SUR LE BÉNÉVOLAT AU CHÔMAGE

Les syndicats et le bénévolat des demandeurs d'emploi

Les enquêtes auprès des demandeurs d'emploi ont montré leurs attentes en direction des syndicats. Ainsi sur les 113 demandeurs d'emploi rencontrés dans les trois agences ANPE, 72 % pensent que les syndicats devraient accompagner, soutenir ou syndiquer les chômeurs (prise en considération d'au moins un des trois thèmes). Curieusement, si l'attente est forte, seulement 8 % de demandeurs d'emploi ont été antérieurement syndiqués. Ces attentes sont à comprendre, avant tout, comme une demande de soutien, un appel pour s'opposer collectivement au chômage de masse.

Les responsables syndicaux interrogés[15] : CFDT, CGT et Unsa ont une image positive du bénévolat. Il n'est pas ressenti en tant que concurrence « déloyale » avec le travail salarié, mais comme un moyen de demeurer actif, d'être utile à la société, de favoriser les relations sociales et de maintenir des acquis professionnels.
Au moyen du bénévolat « les chômeurs ont une capacité à se socialiser et à retrouver un emploi, sans oublier que le bénévolat peut être aussi créateur d'emploi quand il fait émerger de nouvelles activités. La CFDT ne peut pas être contre tout ce qui participe à la socialisation des chômeurs » (Jacques Rastoul, CFDT).
« L'engagement bénévole est positif. Il permet aux salariés privés d'emploi de maintenir des liens avec d'autres salariés ou bénévoles des associations. Ils souhaitent avoir une utilité sociale. Je pense que tout cela participe au maintien de l'estime de soi. (…) Je ne suis pas sûr qu'il faille lier bénévolat et travail. Le bénévolat contribue au mieux-être des privés d'emploi. Il est un atout car la personne est dans une posture plus dynamique pour sa recherche d'emploi. Le bénévolat peut être un facteur de réinsertion ou d'évitement de l'exclusion, une sorte de sas pour passer ensuite à autre chose » (Agnès Naton, CGT).
« Le bénévolat est une bonne chose puisqu'il aide déjà une personne à « tourner la page » d'une histoire professionnelle antérieure plus ou moins pénible, puisqu'il est maintenant hors de l'entreprise. Il peut être également un moyen d'acquérir et de maintenir des compétences à condition que le nombre d'heures et la pratique soient significatifs. La VAE est aussi une possibilité de validation de sa pratique bénévole. Un demandeur d'emploi actif et dynamique est en meilleure posture pour sa recherche d'emploi et son retour à l'emploi. La mention dans un curriculum vitae du bénévolat est « un plus », car cela montre à un futur employeur que la personne n'est pas restée inactive : elle va de l'avant ! Une précision : le bénévolat n'a rien à voir avec le salariat, ils sont différents et bien sûr complémentaires » (Christine Dupuis, Unsa).

Pour CGT des privés d'emploi, François Desanti est favorable au bénévolat, mais il se montre réservé à propos du bénévolat ayant un caractère caritatif et lui préfère l'engagement syndical pour transformer la société.

15 - *Agnès Naton (CGT), Jacques Rastoul (CFDT), Christine Dupuis (Unsa) et François Desanti (Comité national CGT des privés d'emploi). Extraits des entretiens réalisés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».*

France Bénévolat accueille et oriente des demandeurs d'emploi

L'association France Bénévolat est active dans le domaine de l'orientation des demandeurs d'emploi voulant faire du bénévolat : de l'accueil banalisé à l'accueil plus spécifique, de l'orientation pour satisfaire la demande à l'étude d'un projet plus « professionnel ».

Le nombre important de demandeurs d'emploi venant dans les Centres et Antennes de France Bénévolat vérifie que le bénévolat est une réponse pour faire face au chômage, sortir de la solitude et s'engager dans des missions d'utilité sociale.

En complément, du bénévolat pour « être utile » et établir des liens, quelques centres de France Bénévolat proposent à des demandeurs d'emploi de s'investir dans un bénévolat « plus professionnel » afin qu'ils bénéficient d'une plus-value qui faciliterait leur recherche d'emploi.

Les premières informations concernant ce type de bénévolat montrent que les demandeurs d'emploi ne répondent pas ou faiblement à l'offre. Ils ne viennent pas dans ce but, mais plutôt pour se déconditionner de leur recherche d'emploi, nouer des relations sociales et être utile. Paradoxalement, il n'est pas interdit de le proposer, mais il faut être très prudent, et en cas de refus, ou encore de la manifestation d'une gêne des demandeurs d'emploi (qui peuvent se sentir mal à l'aise face à une offre difficile à refuser), il est indispensable de ne pas insister, de passer à autre chose et poursuivre l'exploration commune d'autres possibilités.

Des demandes de bénévolat pouvant aboutir à une professionnalisation ultérieure sont le fait de jeunes adultes qui souhaitent s'investir dans le domaine du travail social, de l'insertion… Autant de métiers où l'attention aux autres est une des principales qualités demandées. Ces jeunes bénévoles s'éprouvent, se mettent en situation, avec ou non la préparation d'un concours en perspective.

Des femmes voulant reprendre un emploi trouvent au moyen du bénévolat un terrain favorable, en fonction du temps dont elles disposent, pour maintenir des acquis et/ou se préparer au retour à l'emploi.

Des demandeurs d'emploi, plus âgés, évitent une rupture brutale avec la vie active en s'investissant dans un bénévolat en correspondance ou non avec leurs anciennes fonctions. Ils comblent le vide ressenti. Ils font le deuil de leur période professionnelle.

Les savoir-faire des responsables et des accueillants sont un capital précieux dont l'utilité sociale est une évidence. Il serait utile d'aller plus avant dans la réflexion en recensant et étudiant les diverses pratiques du réseau France Bénévolat.

La principale caractéristique repérable et positive du réseau France Bénévolat : des bénévoles accueillent, dans des lieux ouverts à tous, des personnes sans emploi qui ont d'ailleurs toute liberté de les informer ou non leur situation. Etre traité comme tout un chacun et non à partir de ses manques et de ses faiblesses a des effets bénéfiques pour les personnes.

Des associations accueillent des bénévoles demandeurs d'emploi

Les entretiens avec des responsables associatifs : Secours Populaire, Secours Catholique, JOC, Femmes dans la cité (Stains), Jeunesse et éducation (Paris) ont permis de dégager des caractéristiques favorables à l'accueil des demandeurs d'emploi dans les associations :

Vincent Blyweert du Secours Catholique : « Tout le monde a quelque chose à donner » et l'état d'esprit fondé sur l'attention à l'autre doit permettre à chaque personne de trouver une place en fonction de ses compétences, de ses intérêts et de ses disponibilités.

Joëlle Bottalico du Secours Populaire : « Il n'y a pas d'accueil spécifique pour les demandeurs d'emploi voulant faire du bénévolat. Ils sont accueillis comme tout le monde. Ces bénévoles veulent se rendre utiles et ne plus être seuls à leur domicile, à tourner en rond, à broyer du « noir » et ils veulent vivre autre chose que les seules rencontres à l'ANPE ». Le Secours Populaire ne demande aucun prérequis pour être bénévole, tout un chacun peut s'impliquer et il n'y a jamais de refus pour recevoir et intégrer des chômeurs.

Jean-Maurice Lainé de Jeunesse et Education : « Quand un bénévole franchit la porte de la boutique et propose ses compétences ou montre son intérêt pour notre activité d'accompagnement scolaire, nous le recevons sans aucun a priori et sans aucune demande de prérequis. Nous étudions lors d'un entretien ce qu'il est possible de faire ensemble. Nous ne regardons pas l'âge, la fonction, la situation (chômage, santé), la maîtrise de la langue française… ».

Jeanine Brouillon et Fereshteh Tabib de femmes dans la Cité : « Le bénévolat permet de construire, à titre principal, le lien social, de mettre en valeur les femmes et de gagner de la confiance et de l'autonomie ».

Hugo Vandamme de la JOC pense que le bénévolat pendant le chômage favorise, avant tout, la socialisation et permet de retrouver de la confiance en soi. Il soutient une conception qui ne fait pas de distinction entre bénévoles chômeurs et bénévoles « actifs », les bénéfices de l'engagement sont les mêmes pour tous.[16]

16 - *Extraits des entretiens réalisés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».*

Associations et Maisons des chômeurs

Les responsables du MNCP et de l'APEIS pensent que le bénévolat est bénéfique pour les demandeurs d'emploi.
Jean-Pierre Guénanten du MNCP : « Le bénévolat est positif, puisque les personnes ne subissent plus : elles redeviennent actives ». Un autre objectif du bénévolat est de faire (re) découvrir que « collectivement on est plus fort qu'individuellement ».
Les Maisons des chômeurs sont dans une filiation symbolique avec les Bourses du Travail selon la conception de Fernand Pelloutier et les Abris du Marin créés par Jacques de Thézac. Autant de structures qui apportaient un secours, un refuge, une aide et une fraternité. Les Maisons des chômeurs reçoivent des personnes (très) éloignées de l'emploi et dans un contexte valorisant elles retrouvent par des activités le goût et le plaisir d'entreprendre, elles se (re) mobilisent pour l'emploi. Des personnes, sans solution, trouvent là un lieu de socialisation. L'action, peu connue, des Maisons des chômeurs est d'une grande utilité sociale.
Philippe Villechalane de l'APEIS : « Le bénévolat permet de conserver un sentiment d'utilité sociale, de retrouver de la confiance en soi et dans les autres. La personne est incluse dans un collectif où elle a des relations, où elle a réappris à parler et à s'exprimer. Sur un plan relationnel, la personne peut raconter à ses proches et à ses amis son bénévolat et ne plus être réduite à son seul chômage. L'engagement dans une association peut aboutir à la création d'un emploi. Mais il faut être prudent, le bénévolat ne permet pas de retrouver mécaniquement un emploi, il met les personnes en capacité de saisir une opportunité.
Le bénévolat a d'autres effets qui ne favorisent pas le retour à l'emploi. Des chômeurs trouvent une place, une reconnaissance et une utilité sociale avec le bénévolat et ils éprouvent des difficultés à envisager et à préparer leur retour à l'emploi. Leur engagement est devenu une passion. Ils reçoivent de réelles satisfactions en apportant leur concours à une association ou à une action. Une voie est à étudier pour transformer ces bénévolats d'utilité sociale en autant d'emplois salariés pérennes ».[17]

17 - *Extraits des entretiens réalisés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».*

5 ASPECTS DU BÉNÉVOLAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Des caractéristiques du bénévolat au chômage ont été dégagées :

- Le bénévolat apporte aux demandeurs d'emploi la précieuse sensation d'être dans les relations et d'avoir une utilité sociale. Pour celles et ceux qui le poursuivent ou qui le commencent, ils y trouvent une manière d'être et de faire qui les aide à faire face au chômage et à maintenir leur dynamisme pour la recherche d'emploi. Il représente une manière de « vivre ensemble ». Il projette le bénévole au-delà de son espace personnel.

- Le bénévolat apporte un mieux-être par l'initiative partagée, la rencontre, les discussions, l'organisation temporelle, l'engagement dans une cause choisie… Un processus de valorisation de la personne est à l'œuvre. Le bénévolat est un recours, face à la vie au chômage qui pèse de plus en plus durement. Les demandeurs d'emploi espèrent y trouver ce qui leur manque le plus : des relations et des investissements qui les déconditionnent de la recherche de l'emploi. Il permet d'adopter une posture d'attente, de gérer le temps et d'essayer de maîtriser son anxiété.

- Le bénévolat est un indice pertinent de l'activité au chômage, puisque celles et ceux qui s'y investissent font par ailleurs un peu plus de formations, de stages et ils assurent plus fréquemment des missions professionnelles (CDD ou intérim).

- Le bénévolat peut jouer un rôle de préformation et d'expériences professionnelles. Il va contribuer à la découverte de compétences ou encore à révéler un intérêt pour une profession. Ainsi, des apprentissages s'effectuent qui peuvent ouvrir sur des dispositifs de formation professionnelle et parfois d'accès à l'emploi. Il peut être un élément d'un projet professionnel qui se met en place.

- Le cap de la première année de chômage annonce une période de remaniements. Il devient nécessaire de « bouger » quelque chose pour mieux résister aux difficultés et pour maintenir son dynamisme pour aller, de préférence, vers l'emploi.

- Le bénévolat n'éloigne pas de l'emploi, mais contribue à s'en rapprocher sans que cela soit son objet direct. Il ne peut pas être à lui seul la réponse pour le retour à l'emploi. D'autres éléments interfèrent qui relèvent pour une part importante de la situation de l'emploi et d'une autre de données sociétales, relationnelles et personnelles :
    - La vie affective, la présence d'amis, les investissements extra-professionnels, des projets pour l'avenir, jouent un rôle très important en période de chômage. Ils sont essentiels. Plus cet ensemble sera stable et dynamique, mieux les personnes feront face aux nombreuses difficultés rencontrées.

- La manière dont a été vécu le départ de l'entreprise : licenciement, démission, transaction, fin de contrat, etc. vont influer sur la vie quotidienne et la mobilisation pour l'emploi. Le dépassement du ressentiment ou de la souffrance dû à la perte de l'emploi est une condition nécessaire pour se tourner vers l'avenir. Il faut avoir effectué le « deuil » de la période antérieure pour être de nouveau constructif et disponible.
- La diminution des ressources affecte le mode de vie et conduit à procéder à de sévères remaniements. La souffrance ressentie de ne plus « gagner sa vie » et de ne pas apporter sa pleine contribution financière à sa famille pèse d'une manière constante.
- D'autres données, dont certaines sont discriminatoires, interviennent, explicitement ou non, lors d'un recrutement : l'âge, le sexe, la nationalité, la couleur de la peau, l'ancienneté dans la profession, les études, les formations complémentaires, l'expression orale et écrite, la manière de se présenter, le lieu de résidence, les relations, les connivences et les références culturelles, etc.

- Il n'a pas été possible de mesurer si le bénévolat, en tant que tel, a des effets directs sur le retour à l'emploi : les données statistiques n'étaient pas suffisamment probantes et elles portaient essentiellement sur des demandeurs d'emploi et non sur des personnes qui avaient retrouvé un emploi. L'analyse qualitative plaide pour un effet positif du bénévolat, qui se manifesterait plus de manière indirecte par les effets sur la personne résumés ci-dessus que de manière instrumentale.

- Un principe de base : le bénévolat ne doit en aucun cas se substituer à un emploi salarié.

- Une précaution : le bénévolat ne doit pas être instrumentalisé, ni prescrit. Il ne peut être que suggéré.

6 PERSPECTIVES DE RECHERCHE

L'hypothèse proposée a été vérifiée :

Le bénévolat permet aux demandeurs d'emploi de mieux faire face au chômage, en raison de sa spécificité : l'échange réciproque, l'utilité sociale et le souci de l'autre. Il est une manière particulière de « faire société ». Ainsi, le bénévolat est un espace potentiel dans lequel peuvent s'entretenir des compétences, s'effectuer divers apprentissages et se renouer un lien social. Il déconditionne, autant que possible, des préoccupations liées à la recherche d'emploi et il aide les personnes à se maintenir dans une dynamique positive pour la recherche d'un emploi. En ces termes, il apporte une contribution pour aller vers l'emploi.

Les données statistiques n'ont pas apporté de réponses suffisamment précises, à propos des effets directs sur le retour à l'emploi, en raison du trop faible nombre de répondants, de la disparité des échantillons et également du temps imparti pour l'étude. Les informations recueillies plaident en faveur d'un effet positif du bénévolat, mais cela demanderait une confirmation statistique en menant une enquête sur une plus grande échelle. Les modalités d'une telle étude restent à construire, en établissant des relations et des comparaisons entre le bénévolat et les autres activités sociétales. Les pratiques sportives régulières ou culturelles, par exemple, n'occuperaient-elles pas une place similaire au bénévolat pour faire face au chômage et aller vers l'emploi ? Est-ce que les demandeurs d'emploi suivant des formations, étant accompagnés, ou faisant des stages font plus de bénévolat ? Quel est l'impact du bénévolat seul ou associé à d'autres pratiques pour le retour à l'emploi ? Ce questionnement devant prendre en compte deux éléments centraux : la durée du chômage et l'âge des demandeurs d'emploi.

Les données concernant les professions et les diplômes indiquent que les demandeurs d'emploi pratiquant un bénévolat disposent, très majoritairement, au minimum du bac (ou du niveau bac) et ils relèvent massivement des catégories employés, professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles.

Une partie de la population, constituée par des personnes sans diplôme, des titulaires de CAP et de BEP, exerçant des emplois de faible qualification dans les services et les diverses industries, résidant dans les banlieues populaires, serait donc absente de tout bénévolat quand elle est sans emploi. Cela est difficilement envisageable, car des réseaux d'entraide de proximité existent dans les quartiers populaires, comme il a été possible de l'observer lors de la rencontre avec l'association Femmes dans la cité à Stains et lors des entretiens avec des responsables du Secours Populaire, du MNCP, de la CGT des privés d'emploi et de l'APEIS. Une étude sur le bénévolat de proximité, qui n'est pas toujours présenté en tant que bénévolat par les intéressés, devrait permettre de préciser les bénéfices retirés des « coups de main », des diverses entraides de proximité et des accompagnements lors des sorties sportives et scolaires, etc. quand une personne est au chômage.

Le bénévolat est marqué par une représentation globale portée par une partie de la population : la classe moyenne et au-delà. Le terme bénévolat fortement relayé par les médias produit un sens dans lequel se reconnaisse ces populations et probablement un peu moins les populations les plus défavorisées. Cette hypothèse devant être étudiée.

L'étude n'a pas traité du bénévolat dans une perspective de création d'emplois ou d'entreprises. Un approfondissement serait opportun, car un tel bénévolat pensé dans cette perspective que l'on soit sans emploi ou non offre des possibilités. Comment ces parcours peuvent-ils être accompagnés, tant sur le plan de la construction du projet que de l'aide économique et technique ?

7 DES PROPOSITIONS

L'objectif, en suggérant quelques pistes pour accueillir les demandeurs d'emploi, n'est pas d'énoncer la bonne manière de faire, mais de proposer des repères afin que le bénévolat puisse être mieux pris en considération par le service public de l'emploi, les associations et les employeurs.

Du côté du service public de l'emploi

- La prise en compte globale du parcours des personnes, en incluant les activités extra-professionnelles, permet de mieux les connaître et offre une possibilité de dégager des perspectives professionnelles au delà du registre des emplois exercés précédemment et de la formation initiale. Mais le bénévolat relève du domaine privé et en conséquence il ne peut pas être sollicité d'une manière institutionnelle. L'établissement de relations confiantes entre le conseiller et le demandeur d'emploi est la condition préalable pour qu'il soit fait état du bénévolat. Des perspectives professionnelles ou de formation peuvent alors se dégager. Mais, il ne peut pas y avoir de demande systématique de présentation du bénévolat, pas plus que de forte invitation à s'y engager. Les personnes viennent rechercher un emploi, pas un bénévolat.

- L'indication d'une pratique bénévole ne peut pas relever de l'initiative des conseillers à l'emploi : ce n'est ni leur rôle, ni leur mission. Mais des relations construites et confiantes peuvent amener, en certaines circonstances : personnes déprimées, découragées ou celles voulant tout simplement s'investir et sollicitant un avis, à la suggestion de prendre des contacts avec la Maison des associations ou la permanence d'un réseau d'intermédiation (France Bénévolat), etc.

- Le bénévolat peut être un élément constitutif du projet professionnel. Les conseillers à l'emploi et autres référents doivent prendre en compte cet aspect et apporter des conseils pour valider le projet et à terme qu'il puisse se concrétiser.

- Des recommandations peuvent être faites en invitant les conseillers à l'emploi à être attentifs à tout ce qui constitue la vie des personnes et à ne pas négliger les activités extra-professionnelles et parfois même les solliciter à condition d'avoir établi préalablement des relations confiantes avec le demandeur d'emploi. Toute sollicitation ressentie comme une intrusion sera rejetée ou laissée sans suite par le demandeur d'emploi. Par ailleurs, quand une personne parle spontanément de son bénévolat, il ne faut pas lui opposer sa recherche d'emploi, car elle le ressentira comme un désaveu des initiatives qu'elle prend pour faire face au chômage.

Du côté des associations accompagnant les demandeurs d'emploi

- Des demandeurs d'emploi s'adressent à des structures d'accompagnement, comme SNC, pour disposer d'un point d'appui pour aller vers l'emploi. Les conseils, l'analyse des entretiens d'embauche et les échanges apportent un soutien moral et technique et contribuent à une meilleure mobilisation pour l'emploi. Ces associations d'accompagnement sont composées de bénévoles « actifs » ou « retraités » qui mettent leur savoir-faire et leur savoir-être au service des personnes en recherche d'emploi.
Le bénévolat ne leur est donc pas un territoire inconnu, puisqu'ils en connaissent les diverses facettes. Les rapports instaurés n'ont pas le caractère institutionnel de ceux du service public de l'emploi et ils offrent un peu plus de possibilités d'échanges. Ainsi, la vie extra-professionnelle peut être évoquée, plus aisément, puisque l'accompagnement ne peut être effectif que si des rapports de confiance réciproque sont installés.

- Le bénévolat peut être suggéré, mais si le demandeur d'emploi n'en voit pas l'utilité, il y a peu de chance qu'il s'y engage. Toutefois, la qualité des relations joue de nouveau un rôle central et peut inciter une personne à tenter un investissement, mais il n'y a pas d'obligations et les refus ne peuvent pas être une remise en cause de la relation d'accompagnement. Il ne faut pas que le demandeur d'emploi se sente obligé d'aller faire un bénévolat pour faire plaisir.

- L'information concernant les effets positifs du bénévolat (et des activités sociétales) doit être largement diffusé auprès des associations assurant l'accompagnement vers l'emploi. Il n'y a pas d'opposition à faire du bénévolat, à condition qu'il ne desserve pas le retour à l'emploi, par exemple, par un investissement temporel et affectif trop important.

Les associations d'intermédiation entre les bénévoles et les associations - France Bénévolat

- Des associations d'intermédiation, comme France Bénévolat, accueillent, conseillent et orientent, les demandeurs d'emploi qui doivent être considérés comme des bénévoles et non en tant que cas particuliers. C'est la personne qui décide, si elle doit informer (ou non) de son chômage. La prise de contacts ne doit pas être ressentie comme une mesure d'évaluation préalable.

- L'écoute de la demande est importante pour orienter les personnes. Quel que soit le projet, les accueillants doivent rappeler lors de l'entretien, aux demandeurs d'emploi, qu'il est nécessaire de donner des limites à leur investissement bénévole.

- Les accueillants donneront toute précision sur le projet associatif, les missions et les actions.

- Le bénévolat est une des modalités d'investissement des demandeurs d'emploi et il est également possible de les inviter à pratiquer des activités sportives ou culturelles qui favorisent la socialisation.

- Des bénévolats ne sont pas à conseiller aux personnes très déprimées ou très angoissées… Elles risquent d'envahir l'association d'accueil avec leurs problèmes et de ne pas retirer de satisfactions de cet engagement. L'échec d'un bénévolat s'ajoutant aux difficultés inhérentes à la recherche d'emploi a toute chance d'avoir des effets déstructurants.

- Des associations peuvent avoir des préventions pour recevoir des demandeurs d'emploi, alors que d'autres associations les acceptent sans aucun problème et leur donnent une place comme à tout autre bénévole. Un travail pédagogique est nécessaire vis-à-vis de celles qui ont des réserves ou des oppositions, en leur rappelant que les demandeurs d'emploi sont des bénévoles comme les autres, tout en sachant qu'ils peuvent trouver un emploi et quitter l'association sans délai. C'est à l'association de s'adapter à la situation et non l'inverse. Un cadre réciproque d'engagements entre l'association et le bénévole favorisera la pleine participation.

Du côté des associations

- Les demandeurs d'emploi doivent être considérés en tant que bénévole et non en tant que cas particuliers. Chaque bénévole doit avoir une place en fonction de ses disponibilités, de ses intérêts et de ses compétences. Si une Charte du bénévolat est en vigueur dans l'association, elle est applicable aux demandeurs d'emploi.

- La première prise de contacts ne doit pas être ressentie par les demandeurs d'emploi comme une mesure préalable d'évaluation de leurs compétences. Ils cherchent un emploi et il n'est pas judicieux de reproduire les mêmes processus que ceux du recrutement en entreprise ou dans une association.

- L'écoute attentive de la demande facilitera l'implication dans le bénévolat : la construction du projet, l'activité et la place occupée.

- Le lien entre le bénévolat et l'emploi recherché n'est pas un critère décisif pour un engagement bénévole. Les demandeurs d'emploi feront part de leurs souhaits et pourront répondre favorablement ou non aux propositions des associations qui souhaitent mobiliser leurs compétences professionnelles.

- Les responsables associatifs présenteront le projet associatif et ils remettront aux bénévoles les documents utiles pour la bonne connaissance des buts et des missions.

- L'engagement dans un bénévolat doit être limité dans le temps. Les responsables de l'association veilleront avec une grande attention au respect des termes de l'engagement, afin que le bénévolat ne devienne pas un substitut à l'emploi. L'objectif est le retour à l'emploi.

- Les bénévoles demandeurs d'emploi peuvent quitter l'association sans délai, quand ils sont recrutés par un employeur. C'est à l'association de s'adapter à cette situation et non l'inverse.

- Les conditions et la durée du bénévolat doivent être précisées entre l'association et le bénévole. Par ailleurs, il est important d'être très prudent et de ne faire aucune promesse, ni allusion quant à la possibilité de création de postes. Un demandeur d'emploi sera immédiatement réceptif. Il cherche du travail !

- La reconnaissance de l'expérience acquise au moyen du bénévolat peut être facilitée par l'utilisation du Passeport Bénévole ® proposé par France Bénévolat. Le bénévole (demandeur d'emploi ou non) décidera de l'usage qu'il fera de ce document.

Du côté des Maisons des chômeurs

- Les Maisons des chômeurs, affiliées au MNCP, jouent un rôle précieux dans l'accueil des personnes les plus éloignées de l'emploi et leur reconnaissance, pleine et entière par les divers partenaires institutionnels, associatifs et syndicaux leur permettrait d'accroître leur rôle dans l'aide qu'elles apportent aux personnes éprouvant de grandes difficultés à retrouver un emploi.

Les quelques idées avancées ne sont qu'une base pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi au bénévolat afin qu'ils puissent poursuivre une activité valorisante pendant la difficile période du chômage et se maintenir dans une posture dynamique pour aller vers l'emploi.

8 ANNEXE - TEXTE RÉGLEMENTAIRE

TEXTES OFFICIELS

ACTIVITÉ BÉNÉVOLE ET DEMANDEUR D'EMPLOI

1) LOI N° 98-657 DU 29 JUILLET 1998 D'ORIENTATION RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Article 10

Il est inséré, après l'article L. 351-17 du code du travail, un article L. 351-17-1 ainsi rédigé :
« **Art. L. 351-17-1.** - Tout demandeur d'emploi peut exercer une activité bénévole. Cette activité ne peut s'effectuer chez un précédent employeur, ni se substituer à un emploi salarié, et doit rester compatible avec l'obligation de recherche d'emploi. L'exercice d'une activité bénévole n'est pas considéré comme un motif légitime pour se soustraire aux obligations prévues à l'article L. 351-17. »

2) CODE DU TRAVAIL (partie législative)

Article L 351-17-1

(Loi n°98-65 7 du 29 juillet 1998 art. 10 Journal Officiel du 31 juillet 1998)

(Abrogé par Ordonnance n°200 7-329 du 12 mars 2007 art.
12 Journal Officiel du 13 mars 2007 en vigueur au plus tard le 1er mars 2008)

Tout demandeur d'emploi peut exercer une activité bénévole. Cette activité ne peut s'effectuer chez un précédent employeur, ni se substituer à un emploi salarié, et doit rester compatible avec l'obligation de recherche d'emploi. L'exercice d'une activité bénévole n'est pas considéré comme un motif légitime pour se soustraire aux obligations prévues à l'article L. 351-17.

3) CIRCULAIRE UNEDIC N° 01-10 DU 22 NOVEMBRE 2001 (extrait)

1.3. Activités bénévoles

L'article L. 351-17-1 du code du travail dispose que : « Tout demandeur d'emploi peut exercer une activité bénévole. Cette activité ne peut s'effectuer chez un précédent employeur, ni se substituer à un emploi salarié, et doit rester compatible avec l'obligation de recherche d'emploi. L'exercice d'une activité bénévole n'est pas considéré comme un motif légitime pour se soustraire aux obligations prévues à l'article L. 351-17 ».

En effet, par nature, l'activité bénévole n'est pas professionnelle, elle s'apparente à une forme partielle d'utilisation des loisirs et s'exerce, généralement, dans le domaine culturel, sportif ou social (sur la situation du secteur sportif au regard du régime d'assurance chômage, cf. directive n° 52-95 du 27 novembre 1995). Il s'ensuit que l'exercice d'une activité bénévole, caractérisée par l'absence de rémunération et la faible importance du temps consacré, est compatible avec le versement de l'ARE à condition que le salarié privé d'emploi continue de satisfaire à l'obligation de recherche effective et permanente d'un emploi prévue par les articles L. 351-16 du code travail et 4 b) du règlement annexé à la convention. L'article L. 351-17-1 du code du travail précisant que l'activité bénévole ne peut s'effectuer chez un précédent employeur ni se substituer à un emploi salarié, il s'ensuit que :

- est toujours considérée comme professionnelle :
    1) toute activité reprise par une personne chez son ancien employeur, même si l'entreprise est constituée sous forme associative, et si les fonctions exercées ne sont pas rémunérées ;
    2) toute activité exercée, dans le cadre d'un mouvement associatif, ayant pour effet de se substituer à une activité exercée par du personnel normalement destiné à se consacrer à l'activité administrative de l'association ou d'éviter le recrutement d'un tel personnel.
- est présumée professionnelle, toute activité exercée par une personne à titre gratuit dans une entreprise ou un organisme à but lucratif.

8 ANNEXE - BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne,* Paris, Calmann-Lévy, 1961.

Baverez Nicolas, de Foucauld Jean-Baptiste, Minc Alain, sous la direction d'Alain Houziaux, *Le chômage à qui la faute ?* Paris, Editions de l'Atelier, 2005.

Bon François, *Daewoo,* Paris, Fayard, Le livre de poche n° 30522, 2006.

Bonnefon Gérard, *Penser l'éducation populaire, Humanisme et Démocratie,* Lyon, Chronique sociale, 2006.

Clastres Pierre, *La société contre l'Etat,* Paris, Editions de Minuit, 1974.

Camus Albert, *La peste,* Paris, Gallimard, Folio Plus n° 21, 1996.

Ciani Jean-Louis, *La philosophie comme remède au chômage,* Paris, Albin Michel, 2007.

Davodeau Etienne, *Les mauvaises gens, Une histoire de militants,* Delcourt, 2005.

Dejours Christophe, *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale,* Paris, Seuil, 1998.

Delteil Gérard, *Balles de charité,* Gallimard, folio policier n° 145, 2000.

Demazière Didier, *Sociologie des chômeurs,* Paris, La Découverte, 2006.

Desanti François, *Itinéraire rebelle,* Pantin, Le Temps des Cerises, 2004.

Fajardie Frédéric, *Metaleurop, Paroles ouvrières,* Paris, Mille et Une Nuits, 2004.

de Foucauld Jean-Baptiste et Piveteau Denis, *Une société en quête de sens,* Paris, Odile Jacob, 1995.

de Foucauld Jean-Baptiste, *Les trois cultures du développement humain,* Paris, Odile Jacob, 2002.

Freud Sigmund, *Malaise dans la civilisation,* Paris, PUF, 1971.

Godbout Jacques T. (en collaboration avec Alain Caillé), *L'esprit du don,* Paris, La Découverte, 2003.

Godbout Jacques T., *Ce qui circule entre nous, Donner, recevoir, rendre,* Paris, Seuil, 2007.

Lasserre Anne, *Jours chômés,* Paris, Flammarion, 1997.

Levaray Jean-Pierre, *Tranches de chagrin,* Montreuil, L'Insomniaque, 2006.

Levinson Ian, *Un petit boulot,* Paris, Liana Levi, 2003.

Linhart Danièle, *Perte d'emploi, perte de soi,* Ramonville Saint Agne, Eres, 2005.

Loubet-Grosjean Marie-Françoise, *Chômeurs et bénévoles, Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France,* Paris, L'Harmattan, 2005.

Manotti Dominique, *Lorraine connection,* Paris, Payot et Rivages, 2006.

Mauss Marcel, *Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques,* in Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 2004.

Pierru Emmanuel, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage,* Bellecombes en Bauges, Editions du Croquant, 2005.

Sudolski Patricia, *Vous croyez que cela m'arrange d'être chômeuse ? ANPE, Assedic : la vraie vie des demandeurs d'emploi,* Paris, Ramsay, 2005.

Todorov Tzvetan, *Le jardin imparfait, La pensée humaniste en France,* Grasset, Livre de poche, essais n° 4297, Paris, 2000.

Westlake Donald, *Le couperet,* Paris, Payot et Rivages, 1998.

Winnicott D.W. *Jeu et réalité, L'espace potentiel,* Paris, Gallimard, 1975.

Winnicott D. W. *Conversations ordinaires, Paris,* Gallimard, 1988.

ARTICLES

Archambault Edith, *Le secteur sans but lucratif dans le monde, in Une seule solution, l'association ?* Socio-économie du fait associatif, La revue du MAUSS, n°11, premier semestre 1998, Paris, La Découverte/MAUSS.

Chanial Philippe, *La délicate essence de la démocratie : solidarité, don et association, in Une seule solution, l'association ?* Socio-économie du fait associatif, La revue du MAUSS, n°11, premier semestre 1998, Paris, La Découverte/MAUSS.

de Foucauld Jean-Baptiste, *Une citoyenneté pour les chômeurs,* in revue Droit Social, n°7/8, juillet Août 1992.

de Foucauld Jean-Baptiste, *Aujourd'hui, quel sens donner au travail ?* Semaines sociales 2000

de Foucauld Jean-Baptiste, *Coopérer pour l'emploi, in Le chômage à qui la faute ?* Editions de l'Atelier, Paris, 2005.

de Foucauld Jean-Baptiste, *Peur du chômage, peur des chômeurs,* in La peur, sous la direction de Anne-Marie Dillens, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 2006.

Jeunesse Ouvrière, *Spécial chômage,* mars-avril 1968, n° 270.

Laville Jean-Louis, *Fait associatif et espace démocratique, Socio-économie du fait associatif,* in Une seule solution, l'association ? La revue du MAUSS, n°11, premier semestre 1998, Paris, La Découverte/MAUSS.

Morin Edgar, Alvin Toffler, *Le savoir, clé du pouvoir ?* Libération, 3 janvier 1994.

Tanter Frédéric, *Les Abris du Marin,* in Le Chasse Marée, Histoire et ethnologie maritime, n°64, 1992.

Volontariat au Présent, *J'accueille un futur bénévole demandeur d'emploi,* n° 84, quatrième trimestre 1998.

REVUES

Bulletin, La revue de l'action sociale et de la justice, *Cher bénévolat,* n°25, Publication trimestrielle CLCJ, Printemps 1991.

La tribune FONDA, n°185, juin 2007.

Bénévoles, Vos droits, Les dispositions les plus récentes, **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,** Edition 2006 et 2007.

ÉTUDES

Alibert David, Bigot Régis, Foucaud David, *Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des français, depuis le début des années 1980,* CREDOC, Cahier de Recherche n° 225, novembre 2006.

Faligant Elise, *Demandeurs d'emploi et bénévolat ; l'activité choisie dans une période d'inactivité contrainte,* mémoire, diplôme de Conseiller en ESF, session 2006.

Saint-Martin Evelyne, *Le bénévolat, Un espace de reconnaissance pour les demandeurs d'emploi,* Secours Catholique, ADEMA, novembre 2006.

Michèle Febvre, Muller Lara, *La vie associative en 2002, 12 Millions de bénévoles,* INSEE Première, n° 946, février 2004.

Michèle Febvre, Muller Lara, *La vie associative en 2002, Tableaux issus de l'enquête PVC « vie associative » et des indicateurs sociaux,* Février 2004 (mis à jour et corrigé en octobre 2004), n° F0402. INSEE.

Leroux Isabelle, Morin Thomas, *Facteurs de risque des épisodes dépressifs en population générale,* DRESS, Etudes et Résultats, n° 545, décembre 2006.

ÉTUDES (SUITE)

Letrait Muriel, *L'utilisation par les chômeurs du temps libéré par l'absence d'emploi,*
in Economie et Statistique, n° 352-353, 2002.

Prouteau Lionel, Wolff François-Charles, *La participation associative au regard des temps sociaux,*
in Economie et statistique, n° 352-353, 2002.

Mallet Jacques, sous la direction, *La France Bénévole,* quatrième édition, mars 2007, France Bénévolat et CERPHI.

DIVERS

ANPE

Fiches de présentation, d'orientation et de services : disponibles dans les agences locales pour l'emploi.

APEIS

Journal de l'Association Pour l'Emploi l'Information et la Solidarité des chômeurs et des précaires (APEIS), *Existence !* n° 34.

CFPES-CEMEA

- *Livret de l'étudiant,* CFPES-CEMEA Ile-de-France.
- Dossier d'information pour l'entrée dans le cycle Educateur spécialisé ou Moniteur éducateur.
- Rapport d'activité 2004, CFPES-CEMEA Ile de France, Aubervilliers.

CFDT

- *Prévenir l'exclusion et réussir l'insertion,* Rencontre nationale des régions et des fédérations, Bierville, les 14 et 15 mars 2006.
- *Déclarations communes CFDT/Partenaires Lutte contre l'exclusion 2004-2005.*
- *Mode d'emploi,* septembre 2005, *Prévenir l'exclusion réussir l'insertion.*

CGT

- CGT, fascicule *La CGT met en débat un nouveau statut du travail salarié.*
- *Réactif,* trimestriel édité par le Comité national CGT de lutte et de défense des chômeurs, n° 41, avril mai juin 2006.
- 7ème Conférence nationale des privés d'emploi, CGT, *Emplois - revenus, des droits à conquérir,* Compte rendu des travaux, Montreuil, les 23, 24, 25 et 26 mars 2004.

Direction Départementale de la Vie Associative

- *Parcours de bénévole,* Dossier pour la valorisation de l'engagement des bénévoles associatifs en Bretagne.
- *Visa Bénévole,* Dossier pour la valorisation de l'engagement des bénévoles associatifs en Bretagne.

Femmes dans la cité

- Bilan d'activité 2005.
- Revue *Femme et cité.*

France Bénévolat

- *Réseau national d'accueil et d'orientation des bénévoles, Donner du temps, c'est un temps fort,* document de présentation.
- Colloque *Le bénévolat, facteur de retour à l'emploi, la reconnaissance des compétences bénévoles,* 8 décembre 2006 à Paris.
- Colloque européen du Centre Européen du Volontariat *Le bénévolat, facteur de retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée,* le 23 mars 2007 à Paris.
- *Le passeport bénévole,* reconnaissance de l'expérience et valorisation des compétences bénévoles, France Bénévolat.
- Centre du Bénévolat Ile et Vilaine, DVD, *Paroles de bénévole.*
- France Bénévolat Sarthe, Rapport d'activités 2005.
- Documentation France Bénévolat Nantes.
- Documentation France Bénévolat Lille.



JOC

- *Et si j'te racontais la JOC,* document de présentation.
- Campagne *Emploi Atout jeunes ! Les jeunes se mobilisent pour l'emploi,* JOC, 2006.
- *Plus de 31 000 jeunes prennent la parole sur l'emploi,* enquête de la JOC décembre 2005 - janvier 2006.
- Rapport d'activité 2005, fédération locale de Rouen, JOC.
- Dynamyk Emploi, document de présentation, JOC Rouen.

MNCP

- Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), *20 ans de lutte contre le chômage et la précarité,* document de présentation.
- Rapport d'activité 2005, Chôm'actif, Clermont Ferrand.
- *Charte du bénévolat* MNCP-Chôm'actif, Clermont Ferrand.
- *Stop au chômage Agissons Ensemble,* document de présentation ASTRE, Le Mans.
- Rapport d'activité 2005, ASTRE Le Mans.
- *ASTRE-INFOS,* journal bimestriel de l'Association Sarthoise des Travailleurs en Recherche d'Emploi.

Secours Catholique

- Secours Catholique, *Qui sommes-nous ?* Document de présentation.
- Secours Catholique, *Nos orientations* 2006-2011.
- *Le sens du bénévolat au Secours Catholique,* Vincent Blyweert, Conseil de rentrée, 22/09/06, Délégation de Besançon/Belfort.
- *Etat des lieux de l'engagement du bénévole et l'accompagnement de cet engagement au Secours Catholique,* Vincent Blyweert, intervention au Conseil régional des Mutuelles Saint-Christophe, Bureau de Lyon, 26/11/05.
- *Le bénévolat un engagement à vivre ensemble,* pochette d'accueil du nouveau bénévole.
- *L'appel de nouveaux bénévoles,* guide pratique.
- *Vivre et agir en équipe au Secours Catholique,* recommandation pour un responsable bénévole.
- *Charte du bénévolat.*

Secours Populaire

- *Le Secours populaire, aujourd'hui,* document de présentation.
- Secours Populaire, Fédération de Paris, Antenne Fagon, document de présentation.
- *Ensemble, mondialisons la solidarité !* 30ème Congrès du Secours populaire français, 2, 3 et 4 décembre 2005, Paris.
- *Convergence, Dossier Bénévolat Les valeurs sûres de l'engagement,* mensuel du Secours populaire, n°263, octobre 2006.

Solidarités Nouvelles face au Chômage

- Bulletin SNC 2007, n°25.
- La *lettre des accompagnés* d'Ile-de-France.
- *La brève des accompagnés* d'Ile-de-France.
- Colloque *Les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social,* organisé par le MNCP et SNC le 7 février 2007.

UNSA

Revue, *Je m'informe sur l'Emploi et l'Economie.*

COMITÉ DE PILOTAGE

Jean-Baptiste de Foucauld, Président du Comité de pilotage
Dominique Thierry, co-Président du Comité de Pilotage

Dominique Balmary, Président de l'Uniopps
Jean Bastide, Président de France Bénévolat
Olivier Bertrand, Solidarités Nouvelles face au Chômage
Jean-François Connan, Adecco
Dominique Picard, Caisse des Dépôts et des Consignations
Annie Gauvin, Directrice des études de l'ANPE
Jessica Holc, Déléguée générale de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Jean-Pierre Revoil, Ancien Directeur Général de l'Unedic
Hugues Sibille, Directeur Général Délégué du Crédit Coopératif
Bernard Simonin, DRTEFP Île de France
Marie-Christine Vergiat, DIIESES
Jean-Pierre Worms, Président de la FONDA

REMERCIEMENTS

Les partenaires ayant apporté leur concours à la réalisation de l'étude sont les suivants :

Adecco
ANPE
Caisse des Dépôts et Consignations
Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Ile-de-France
Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative (Ministère de la Jeunesse et des Sports)
Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale (DIIESES)

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Cette étude est due à l'initiative de Jean-Baptiste de Foucauld, Hugues Sibille et Dominique Thierry. Ils ont apporté un concours actif et décisif à sa réalisation.

Mes remerciements au Comité de pilotage pour les échanges réguliers pendant les seize de mois de travail qui ont été nécessaires à la réalisation de l'étude.

Mes remerciements aux personnes en recherche d'un emploi ou ayant connu cette situation qui ont bien voulu accepter de relater leur parcours, aux collaborateurs des trois agences ANPE et aux conseillers Adecco qui ont témoigné de leur pratique professionnelle auprès des demandeurs d'emploi, aux responsables et animateurs (bénévoles et salariés) associatifs et syndicaux qui ont communiqué leurs analyses et leurs expériences, au directeur du CFPES-CEMEA et au directeur du centre INFOP-CEMEA qui ont permis de réaliser des études et enquêtes dans leur établissement et aux personnes qualifiées qui ont accepté de présenter leurs analyses ou de relater leurs expériences.

Mes remerciements à Jessica Holc, Déléguée Générale de Solidarités Nouvelles face au Chômage et aux collaborateurs de SNC, à Michel de Tapol, Délégué Général de France Bénévolat et aux collaborateurs de FB.

Merci à Jérôme Gervais du Lab'ho groupe Adecco pour son étude sur les demandeurs d'emploi, à Olivier Bertrand pour sa collaboration et le résumé de l'étude, à Anne Poitrenaud pour les discussions et les conseils et à Catherine Béranger pour sa relecture attentive.
Toutes et tous ont apporté leur contribution à cette étude. Encore merci.

Gérard Bonnefon